

# Le Mot du Maire

---



**L'année 2018 aura été marquée par des images de la France bien différentes !**

Tout d'abord, de belles images de nos sportifs avec les médailles remportées aux Jeux Olympiques d'hiver, avec à leur tête Martin FOURCADE, un modèle de simplicité et d'abnégation ; un véritable exemple pour nos jeunes.

Puis, ce fût l'épopée de l'équipe de France de football se terminant par la plus belle des récompenses : vainqueur de la coupe du monde permettant d'accrocher une seconde étoile sur le maillot français ! Pendant près d'un mois, l'enthousiasme a conquis le cœur des français, tous réunis derrière son équipe afin de la supporter fièrement jusqu'à la victoire.

Nous pouvions alors être fiers d'être français !

**Malheureusement, les images de la France affichées aux yeux du monde au cours de ces dernières semaines, ne sont pas un modèle du genre, bien au contraire.**

Si le droit de manifester fait partie intégrante de notre démocratie, il est inadmissible que ce droit laisse la place au désordre et à la violence.

Vivre en démocratie impose le devoir de respecter les règles de celle-ci. Les manifestations, quelle qu'elles soient, doivent être déclarées et encadrées, afin d'assurer la sécurité de tous : manifestants et non manifestants qui regardent défiler les premiers. Le désordre ne contribue pas à fédérer positivement les synergies de la revendication, d'une part, et incite les extrémistes à développer la violence, d'autre part.

**Quand je vois le montant des dégâts occasionnés ça et là, qui représente plus de dix fois le budget annuel de notre commune, c'est de l'irresponsabilité totale !** A notre échelle, nous faisons souvent appel au bénévolat pour effectuer tels ou tels travaux afin d'économiser quelques milliers d'euros sur notre budget communal alors qu'en quelques heures, ce sont des millions qui sont engouffrés pour la réparation de ces dégradations : quelle inconscience ! Rien ne mérite un tel déferlement de violence et de casse... sans compter la perte de recettes liée au tourisme avec de telles images négatives, pour ne pas dire effrayantes, envoyées dans le monde entier (la France est la première destination touristique du monde).

Ce n'est certainement pas avec de telles pratiques que nous retrouverons de la sérénité, du pouvoir d'achat !

**Soyons plus que jamais responsables, et surtout, ne perdons pas de vue ce qui symbolise les valeurs universelles de la République : la Liberté, l'Egalité, et la Fraternité.**

Le mois dernier nous avons commémoré le centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale afin de ne jamais oublier le sacrifice de ces millions de combattants, morts pour la défense de la Patrie et de ses valeurs. Beaucoup de Passageoises et de Passageois étaient présents ce 11 novembre 2018 devant le monument aux morts de notre commune, en présence de nombreux enfants de l'école, dont les CM1 et CM2 auxquels j'ai remis un livret souvenir sur la guerre de 14-18.

**L'année écoulée a vu la poursuite de la mise en conformité de notre patrimoine, conformément à notre Agenda D'Accessibilité Programmé (AD'AP) validé par le Préfet. Ainsi, ont été réalisés les travaux de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite du cimetière. Au cours de ces trois dernières années, nous aurons pleinement respecté nos engagements. Ce sont des investissements non négligeables, financés pour leur majeure partie par la commune et ce, malgré la baisse des dotations de l'Etat.**

A noter, que des caves urnes (petits caveaux pour urnes cinéraires) sont désormais réalisables dans le cimetière communal.

Les logements réalisés en partenariat avec la SEMCODA ont été livrés avec quelques semaines de retard, en raison des intempéries du printemps. C'est finalement en avril et mai que les locataires ont pu prendre possession de leur appartement. Il est à noter que 7 logements sur les 8, sont occupés par des personnes jeunes et moins jeunes, qui désiraient soit rester, soit revenir vivre dans la commune. Ce constat montre bien la nécessité d'offrir des logements locatifs sur la commune pour répondre aux besoins de notre population.

Enfin, au niveau du lotissement des Vernes, dont les travaux d'aménagement se terminent, il ne reste plus, à l'heure où j'écris ces lignes, qu'un seul lot à vendre.

Nous aurons donc le plaisir d'accueillir les nouveaux habitants ainsi que les nouveaux nés, particulièrement nombreux encore cette année, lors de la cérémonie des vœux, prévue le 12 janvier 2019.

La première édition du festival de musique, malgré la soirée du vendredi perturbée par la pluie, a été une réussite, particulièrement au niveau du lieu, puisque nous avons pu constater que le parc du château se prêtait idéalement à ce type de manifestation. Je remercie les nombreux bénévoles qui se sont regroupés autour des organisateurs pour assurer cette réussite, malgré quelques petites imperfections, sommes toutes légitimes pour une première. La seconde édition se déroulera les 19 et 20 juillet prochains et devrait, je l'espère, attirer encore davantage de spectateurs, notamment avec une météo plus clémente.

Au niveau de la communauté de commune des Vals du Dauphiné, l'année 2018 a été consacrée à l'harmonisation des compétences, étape difficile mais ô combien indispensable, laissant apparaître des débats quelquefois houleux. L'intérêt communautaire n'est pas toujours bien appréhendé par tous les élus qui, lors de décision structurante, ont du mal à délaisser l'esprit de clocher. Le débat mérite de temps en temps, de prendre un peu de hauteur, notamment dans un contexte financier quelque peu difficile.

L'année 2019 devrait sur ce plan, être plus calme et ainsi permettre de consolider l'assise de la collectivité dans le but de laisser une situation saine à nos successeurs.

Je ne terminerai pas ce mot, sans remercier toute l'équipe qui m'entoure, le personnel communal qui œuvre tout au long de l'année pour le bon fonctionnement des services, l'équipe enseignante pour l'épanouissement de nos enfants. Enfin, je voudrais souhaiter des jours meilleurs pour toutes les personnes ou familles qui sont dans la difficulté ou dans la souffrance aujourd'hui.

Que 2019 soit une agréable année, à vous toutes et à vous tous, Passageoises et Passageois.

Que la sérénité revienne rapidement au niveau national.

Bonne et heureuse année 2019 !

Le Maire,  
Laurent MICHEL





# Sommaire

<b>La vie de nos associations</b>	<b>P. 4</b>
<b>Comité des Fêtes</b>	<b>P. 5</b>
<b>ACCA et Amicale Boule</b>	<b>P. 8</b>
<b>Union Sportive Cassolards et Passageois - USCP</b>	<b>P. 9</b>
<b>Football Vétérans</b>	<b>P. 12</b>
<b>A.S.P. Basket et Equilibrio</b>	<b>P. 13</b>
<b>Sou des Ecoles</b>	<b>P. 14</b>
<b>Sport et Loisirs</b>	<b>P. 17</b>
<b>Les Amis du château</b>	<b>P. 18</b>
<b>100 % VF</b>	<b>P. 19</b>
<b>L'Art et l'Amitié à Le Passage</b>	<b>P. 20</b>
<b>Les Foulées du Pas'sage</b>	<b>P. 21</b>
<b>Rando Amitié Le Passage et Table d'orientation</b>	<b>P. 22</b>
<b>L'Eglise de Le Passage vous informe</b>	<b>P. 23</b>
<b>FNACA - UMAC</b>	<b>P. 24</b>
<b>Pages Pratiques</b>	<b>P. 25</b>
<b>Comment Obtenir</b>	<b>P. 27</b>
<b>Espace numérique et Election</b>	<b>P. 28</b>
<b>Nouveaux arrivants</b>	<b>P. 29</b>
<b>Etat Civil</b>	<b>P. 30</b>
<b>Commission Embellissement Fleurissement Environnement</b>	<b>P. 31</b>
<b>Centenaire Armistice 1918</b>	<b>P. 32</b>
<b>Commission Communale d'Action Sociale</b>	<b>P. 34</b>
<b>Ecole Primaire Le Passage</b>	<b>P. 36</b>
<b>Services Périscolaires</b>	<b>P. 37</b>
<b>Urbanisme</b>	<b>P. 37</b>
<b>Plan Local d'Urbanisme intercommunal</b>	<b>P. 39</b>
<b>Voirie</b>	<b>P. 40</b>
<b>Bâtiments communaux</b>	<b>P. 41</b>
<b>Acquisitions et Budget 2018</b>	<b>P. 42</b>
<b>VDD - Communauté de communes des Vals du Dauphiné</b>	<b>P. 45</b>
<b>Centre de Loisirs des VDD</b>	<b>P. 46</b>
<b>Plan Climat et SICTOM</b>	<b>P. 47</b>
<b>Ruches et SSIAD des deux Vallées</b>	<b>P. 48</b>
<b>ADMR</b>	<b>P. 49</b>
<b>Coordination Gérontologique de Virieu</b>	<b>P. 50</b>
<b>Osez et Le Passage, il y a 30 ans</b>	<b>P. 51</b>
<b>Un peu d'histoire</b>	<b>P. 52</b>

# La Vie de nos Associations

Nos associations et plus particulièrement leurs bénévoles ont encore fait preuve cette année de dynamisme et d'investissement à travers leurs actions et manifestations. Le calendrier des fêtes reflète bien la bonne activité des associations passageoises.

L'année 2018 est soulignée par un bel élan de bénévolat d'associations qui a su se mobiliser et mobiliser leurs membres lors de la première édition de Le Passage Music Festival ; un bénévolat qui a bien été au-delà des associations. En effet, près de 200 bénévoles de notre commune et des alentours ont répondu à l'appel pour que cette grande première soit une belle réussite pour le festival, pour les associations impliquées en première ligne et pour notre commune.

Un grand merci à tous les bénévoles et, je ne peux que les encourager à réserver dès à présent les 19 et 20 juillet 2019 pour la seconde édition.



Rappel :

Après chacune de vos assemblées générales, n'oubliez pas de déclarer les modifications intervenant dans la composition et les fonctions de vos membres, en mairie et en sous-préfecture.

Les associations sont tenues de déclarer, dans les 3 mois tout changement de la composition des membres de son association et/ou de ses statuts. La déclaration s'effectue en ligne ou par courrier postal à la sous-préfecture de La Tour du Pin (service associations).

Elle est faite par l'un des dirigeants ou par une personne mandatée.

Lorsque de nouveaux dirigeants sont désignés, leurs noms, prénoms, profession, domicile, nationalité et fonction doivent être portés sur le formulaire.

La déclaration doit être accomplie par les dirigeants qui ont été désignés (et non pas ceux qui ont cessé d'exercer leurs fonctions).

Pour plus d'informations : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) rubrique association ou [www.associations.gouv.fr](http://www.associations.gouv.fr)

Très bonne année 2019

Agnès CHAUT-SARRAZIN  
Responsable Commission Information

**Directeur de publication :** Laurent MICHEL, Maire de Le Passage.

**Rédaction :** Les membres de la Commission Information

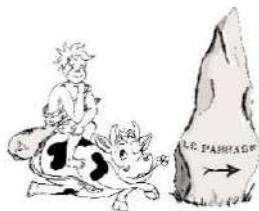
Agnès Chaut-Sarrazin, Rachel Annequin, Lisa Perrin, Claude Albert et Laurent Michel.

**Tirage :** 500 exemplaires - **Impression :** NumeriP - 38110 Saint Jean de Soudain - **Dépôt légal :** 4<sup>ème</sup> trimestre 2018

**Crédit photos :** Florentine Comte

**Remerciements :** La Commission remercie toutes les personnes qui ont participé à la rédaction des articles de ce bulletin ou fourni des photographies.

# Comité des Fêtes



L'assemblée générale du Comité des Fêtes, tenue en octobre 2018, a connu une bonne participation des représentants d'associations, mais aussi des habitants de la commune, ce qui a été l'occasion de conclure une année festive.

Aux manifestations traditionnelles se sont, en effet, ajoutés cette année deux évènements qui ont marqué la saison et qui seront probablement renouvelés dans les années à venir.

L'année 2018 a débuté par une **soirée jeux** à la salle des fêtes le 20 janvier avec une bonne participation, cette soirée a été animée par Yan Fillon.



Le 17 mars, la **soirée Cabaret** a été animée par un magicien et accompagnée en musique par l'association de Le Passage 100% VF (100% Variété Française). Cette soirée a connu un fort succès, puisque nous avons enregistré 145 participants.



Ensuite, nous a été proposé par les Amis du Château du Passage, sous l'impulsion d'Isabelle et Thierry de SAINT ROMAIN, propriétaires du vénérable monument, de **participer dans le cadre du Festival de Musique** à la mise en place conjointe de 2 buvettes dans le parc du Château. Le Festival a eu lieu sur 2 jours les 20 et 21 juillet 2018.



Encore une fois les Passageoises et Passageois ont répondu présents, pour tenir la buvette, participer à l'installation des parkings, mettre des barrières de sécurité ainsi que la manutention en tout genre, afin de transformer en succès l'évènement.

Le Comité remercie tous les bénévoles pour leur investissement.

Si tout ne fût pas parfait, les 2 journées ont laissé un sentiment de satisfaction à tous ceux qui, à un degré ou à un autre, ont participé à la réussite de la manifestation.



Comme depuis plusieurs années, la **rando semi-nocturne** qui s'est déroulée le 22 septembre, a connu un fort succès puisque 329 personnes dont 67 enfants se sont lancées sur les 2 circuits (6 et 12 km). Aux 2 ravitaillements et dans la salle des fêtes, les randonneurs ont pu apprécier les tableaux exposés grâce à Jean Luc RABATEL pour égayer les parcours, merci à Jean-Luc. Il ne faut pas oublier à l'arrivée la soupe traditionnelle accompagnée de l'assiette de charcuterie pour clôturer cette randonnée. Merci à Annie et aux cuisiniers bénévoles.



L'année s'est terminée par **le banquet des classes en 3 et 8** qui s'est tenu dans le restaurant Le St Hubert à Burcin, avec 24 personnes dont 15 conscrits. Une journée sous le signe de la convivialité autour d'un repas gourmand et apprécié par tous.



Le conseil d'administration mis en place lors de la dernière assemblée générale est chargé de mettre en œuvre les animations d'ores et déjà planifiées au calendrier de l'année 2019 :

- **En mars, le spectacle de Serge PAPAGALLI (réservez par prudence !).**
- **En mai, le cirque Plume.**
- **En septembre, la randonnée pédestre en semi nocturne.**
- **En octobre, le banquet des classes en 4 et 9.**

A ces manifestations locales, des sorties spectacles, des sorties culturelles ou sportives pourraient être envisagées dès le printemps, tel que :

- Théâtre d'improvisation ou autre
- Coupe du monde de foot féminin en juin
- Sortie randonnée, raquette, ski ou kayak sur le Guiers
- Canal de Savières
- ...

Les membres du comité des fêtes espèrent que les actions proposées connaîtront un accueil positif auprès de la population. Ceux-ci seront également à l'écoute des souhaits que tout un chacun veut bien vouloir émettre. *Faites part de vos idées.*

Le bureau ci-dessous reconduit pour 2019 reste à la disposition de tous pour toutes nouvelles propositions.

Président : Serge BELLEBAULT

Vice Présidents : Marlène RONDEAU – Gaby BLANC

Secrétaire : Maryvonne POULET assistée d'Evelyne LAGNEUX et Estelle REY

Trésorière : Christine MOREL - Trésorière adjointe : Danièle RONDEPIERRE

#### **Contacts :**

Maryvonne POULET : 04 74 88 10 45

Christine MOREL : 04 74 88 70 49

Serge BELLEBAULT : 04 74 88 15 94

Courriel : poulet.jean@orange.fr

Courriel : christinemorel@free.fr

Courriel : serge.bellebault@wanadoo.fr

Retrouvez toute l'actualité sur notre nouvelle page *Facebook*

**Le Président du Comité des Fêtes**

# A.C.C.A

Nous sommes déjà à mi-saison de la campagne de chasse 2018/2019. Le nombre de sociétaires a augmenté de six nouveaux dont trois jeunes de 16 ans (Samuel, Tristan et Jordane). Cette année nous avons beaucoup insisté sur les consignes de sécurité avant une battue. La fédération de l'Isère organise des formations sur la sécurité sur tout le département. Nous avons décidé de fermer la chasse le mercredi et le vendredi. Un nouveau secrétaire est venu intégrer le bureau cette saison : Maël QARIOH.

## **Composition du bureau :**

Président : Daniel FRECHET  
Vice-président : Joseph BARBIER  
Secrétaire : Maël QARIOH  
Trésorier : Florian BARBIER  
Membres : Daniel BECHET – Maxime BARBIER (garde).

## **Contact :**

Daniel FRECHET – Tél : 06.14.95.37.75

Cette année une matinée diots est prévue le dimanche 10 mars 2019 à la salle des fêtes.

Bonnes fêtes à tous.

Le Président.



# Amicale Boule

Cette saison s'est déroulée sans problème particulier si ce n'est le désir de Jean POULET de laisser la Présidence, gardant le poste de Trésorier.

René FRECHET (pour ne pas que la société ne tombe en sommeil) prend la présidence et garde le secrétariat.

Plus que 13 sociétaires qui ont le plaisir de se retrouver le mercredi avec d'autres joueurs du secteur sur les magnifiques jeux du village.

Ah si tous les joueurs habitant LE PASSAGE licenciés aux alentours revenaient avec nous !

Merci aux 2 joueurs qui représentent la société aux différents concours.



Enfin le « sociétaire » du mercredi 26 septembre a été une parfaite réussite.

Un clin d'œil à notre ami Louis BERGER, 96 ans, le plus résistant sur les jeux.

Bonne année 2019 à tous.

Le Président

## **Bureau :**

Président : René FRECHET  
04.74.88.15.87

Trésorier : Jean POULET  
04.74.88.10.45

Secrétaire : René FRECHET  
04.74.88.15.87

# Union Sportive Cassolards Passageois - U.S.C.P.



Quoi de mieux pour démarrer cette année sportive qu'un titre de champion du monde !! **BRAVO LES BLEUS !** La saison démarre et comme chaque année, elle sera pleine de promesses. Encore une fois, **MERCI** à tous les bénévoles qui sont dévoués au club, ce qui est de plus en plus difficile à trouver, celui-ci aurait du mal à exister sans eux. Je remercie la municipalité de Le Passage pour le changement du pare filet, ainsi que nos sponsors en espérant qu'ils soient toujours plus nombreux.

## COMPOSITION DU BUREAU 2018-2019

Président: Romain VIUDEZ

Vice-Président : Flavien BECHET

Trésorière : Arlette CÉZARD

Secrétaire : Nathalie HUNG

Correspondante : Nadège BERGER

Responsable Éducateurs : John FERRAND

Autres membres du bureau : Rose-Line PERRAD - Marcel MERMILLOD - André BÉCHET

## VERS DE NOUVEAUX HORIZONS !!!

Plusieurs départs aux niveaux des éducateurs du club, **Alexandre MAILLER** le coach des U7, U8, U9 qui, de par son travail, ne pouvait plus suivre sa catégorie.

**John FERRAND** et **François GUILLAUD**, le duo magique de nos U13, ont voulu faire un break avec le foot mais rassurez-vous, ils ne seront jamais bien loin pour venir encourager nos jeunes.

**Pierre LAFRANCESCHINA**, coach seniors pendant plus de 4 ans, et **Gérard CANGELOSI** dirigeant seniors, ont décidé de se consacrer à d'autres projets personnels.

**Jules PERRET** souhaite prendre du recul avec l'arbitrage.

**Jérôme VALLON**, **Sandrine FRECHET**, **Christelle FLEURY**, anciens membres du bureau ont voulu prendre de la distance pour raisons personnelles mais on pourra toujours compter sur eux pour donner un coup de main.

**MERCI À VOUS TOUS, POUR VOTRE INVESTISSEMENT AU SEIN DU CLUB.**

## COTE SPORTIF

Du côté des plus petites catégories, les **U7/U8/U9**, avec un effectif de 25 joueurs, sont encadrés le mercredi après-midi par deux nouveaux coachs en la personne d'**Yves HOUSTE** et de **Denis CECILLON**.

Pour les **U10/U11**, **Ludovic HERBUEL** dirige 24 joueurs. Il est épaulé par **Jean Paul DI TOMMASO** le mardi et le samedi. L'objectif, au-delà des résultats sportifs, est avant tout de prendre du plaisir.

Par manque de joueurs et d'éducateurs, nous avons dû faire une entente avec les clubs de **Valondras** et de **Virieu sur Bourbre** pour nos catégories **U13** et **U15**.

Les **U13** sont entraînés par **Camille PROVOS** et **Valentin MATTOLINI**. Avec un effectif de 35 joueurs, nous avons 2 équipes engagées, la saison est prometteuse.

La catégorie **U15** est dirigée par **Romain VIUDEZ**, **Fabien LUCAS** et **Anthony PERREIRA** le mardi et jeudi. L'effectif composé de 17 joueurs permettra de jouer les premiers rôles.

Nos **U17** se composent de 18 joueurs, c'est sous la houlette de leurs entraîneurs **Flavien BECHET** et **Florian BARBIER** que la montée sera envisageable.

Chez les **Seniors**, les équipes sont dirigées par 3 enfants du club : Jean-Pierre BECHET s'occupe de l'équipe fanion, Romain VIUDEZ et Flavien BECHET s'occupant de l'équipe réserve. L'effectif est de 36 licenciés et le début de saison est mitigé pour les 2 équipes.

### NOUVEAUX MAILLOTS POUR NOS U13



Nous avons décidé de mettre à l'honneur l'association **SOURIRE ENSEMBLE** en réalisant un jeu de maillot.

### LE TROPHÉE “CHALLENGE REMY ET MÉLANIE” EST DE RETOUR À LA MAISON !



Le 25 août dernier, l'USCP affrontait Dolomieu pour disputer le « Challenge Rémy et Mélanie », en hommage à nos amis disparus en 2009. Et victoire de l'USCP. Un premier match en lever de rideau opposait notre équipe réserve face à la famille et amis de Rémy et Mélanie.

### TOURNOI « ADRIEN CAMPEGGIA »



En partenariat avec l'association « **SOURIRE ENSEMBLE** » et la famille **CAMPEGGIA**, l'USCP a organisé pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive le « challenge **ADRIEN CAMPEGGIA** ».

Sa famille et ses amis sont toujours aussi nombreux pour cette magnifique journée en mémoire d'Adrien. Bravo à nos jeunes U17 qui ont remporté le tournoi.

## **MATCH AU GROUPAMA STADIUM**



Pour la première fois, les jeunes de l'USCP ont assisté à un match au GROUPAMA STADIUM. Excellente journée conclue par une victoire Lyonnaise face à Amiens. Nous retournerons l'année prochaine les encourager.

## **MANIFESTATIONS**

Comme de coutume, les **calendriers** du foot vous seront proposés à la vente avant les fêtes de fin d'année. Notre traditionnel concours de **belote** reviendra pour sa 7<sup>ème</sup> édition. Nous organiserons également une nouvelle fête de la bière, qui a connu un franc succès l'année dernière, au mois de Mars. Un immense Merci à tous les sponsors, artisans et commerçants de Le Passage, qui soutiennent l'USCP, à travers les publicités sur les calendriers et les nombreux lots offerts pour le concours de belote.

Que vous soyez joueurs, éducateurs, bénévoles, supporters : il y en a pour tous les goûts à l'USCP !  
ALORS VITE REJOIGNEZ NOUS !!!

## **REMERCIEMENTS**

Nous tenions à remercier :

Daniel FRECHET notre arbitre bénévole, toujours disponible pour arbitrer nos jeunes et l'équipe réserve.

Annie BECHET pour ses délicieux casse-croûte d'après matchs.

André BECHET et Romain VIUDEZ qui se partagent le traçage des terrains.

Auguste PERRIN BIT et André BECHET qui tiennent le drapeau de touche tous les week-ends pour nos équipes seniors.

## **LES DATES A RETENIR POUR 2019**

**Samedi 2 Février 2019** : Concours de Belote à la salle des fêtes de Le Passage

**Samedi 23 Mars 2019** : Soirée dansante à la salle des fêtes de Le Passage

**Samedi 15 Juin 2019** : Assemblée générale de l'USCP

**Samedi 23 Novembre 2019** : Vente des calendriers.

L'US Cassolards-Passageois vous souhaite une belle année 2019 !

Le Président, Romain VIUDEZ

Contact : 06.25.92.84.74



# Association Sportive Le Passage Sainte Blandine Football Vétérans

Tout comme la saison dernière, L'A.S.P. vétérans compte une dizaine de joueurs dont l'âge varie entre 32 et 64 ans. Nous jouons en entente avec les vétérans de Sainte Blandine. Les matchs se jouent en alternance sur les 2 communes.

En vétérans, nous appliquons les règles habituelles du football mais tous les tacles sont interdits et les mi-temps durent 40 minutes (au lieu de 45 minutes en senior).

Les matchs se déroulent le vendredi soir à partir de 21 h 15. Cette année, nous sommes 11 équipes dans la poule et la saison se terminera le 02 ou le 10 juin 2019 par le traditionnel tournoi final qui réunit toutes les équipes vétérans du Nord Isère qui participent au challenge.

Les résultats passent au second plan, c'est le plaisir de jouer qui prévaut en respectant nos valeurs (convivialité, esprit d'équipe et respect d'autrui). Nos confrontations se terminent toujours autour d'un verre et d'un repas, ce qui nous permet de refaire le match, mais aussi de créer des liens et de souder l'équipe...

Mais surtout ce match du vendredi et sa troisième mi-temps, nous permettent de nous vider la tête des soucis de la semaine.

## Nos manifestations :

- Tombola avec de nombreux lots (dinde, jambons, vins, etc.) : Tirage le 9 décembre 2018
- Boudins/Diots : le 09 décembre 2018
- Assemblée générale, date pressentie : courant juin 2019 (date à définir)
- Boudins/Diots : le 08 décembre 2019

**Le bruit des crampons dans le vestiaire, l'odeur de l'huile chauffante, les rituels de l'habillage, l'envie d'un sport d'équipe ou le plaisir de jouer est primordial. Si tout cela vous manque, n'hésitez plus, il y a le vendredi soir !**

**Pas d'enjeu, que du jeu !!**

**Président : Denis VASSELLA**

**Président adjoint : Mathieu BARBIER (tél : 06 32 28 38 51- mail : ninemat@gmail.com)**

**Trésorier : Didier CASSON**

**Secrétaire – correspondant : Laurent VALLON**

**Secrétaire adjoint – correspondant : Patrick THERY**

Le Président,  
Denis  
VASSELLA



# A.S.P Basket

---

L'ASP Basket devait cette année souffler ses 40 bougies, puisque le club fut créé à la rentrée scolaire 1978. Malheureusement, les difficultés évoquées ici même l'an dernier ont eu raison de la motivation des dernières équipes...

Nous avons poursuivi les entraînements jusqu'au début décembre, mais avons finalement renoncé à nous engager en championnat Loisirs FFBB, en raison de nombreuses indisponibilités, suite à des blessures ou des contraintes professionnelles de plusieurs coéquipières.

Pour ces raisons, la vente de plats à emporter prévue en mars a été annulée.

Le club est pour l'instant mis en sommeil, mais nous restons ouvertes à toute nouvelle proposition pour "relancer la machine" ! Le bureau précédemment élu assure la continuité administrative pour l'instant.

**Présidente** : Florence POULET - Tél. 06 14 92 87 27 - [flo.raynaud@yahoo.fr](mailto:flo.raynaud@yahoo.fr)

**Trésorière** : Danièle RONDEPIERRE

**Secrétaire** : Christine MICHALLET

Que tous ceux qui ont œuvré au sein de l'ASP Basket au cours de ces 40 années soient ici remerciés, pour leur dévouement et leur engagement, notamment auprès des jeunes, de même que les équipes municipales pour leur soutien, les entreprises partenaires pour la fourniture des équipements, et bien sûr vous aussi, habitants de notre commune, toujours présents lorsque nous vous avons sollicités.

Après la canicule estivale et la douceur de l'automne, l'hiver pointe le bout de son nez pour nous rappeler qu'il est temps de vous adresser, pour vous et tous ceux qui vous sont chers, nos Vœux sportifs pour 2019.

Florence POULET

## Equilibrio

---



Equilibrio, malgré les difficultés à recruter de nouveaux adhérents continue à proposer des activités variées : avec son cheval/poney pendant la bonne saison : stages avec des intervenants comme Bernard Peigné (FR), Dany Lahaye (FR), Tamara Weal (GB), Olivier Finet (FR) de réputations régionale, nationale ou internationale. Ils font travailler l'apprentissage de la connaissance du cheval (infinie), des techniques, des ressentis à cheval et à pied, avec toujours une énorme patience vis à vis des chevaux et des humains qui les accompagnent avec le bien-être équin en ligne de fond.

Tous les niveaux de chevaux et de cavaliers sont acceptés, du moment que l'enthousiasme et l'humilité sont présents.

Equilibrio s'investit aussi dans la formation en equifeel, nouvelle discipline qui peut s'exercer avec (entre autres) des jeunes chevaux non encore débourrés et des chevaux âgés afin de continuer à les stimuler à la fin d'une carrière sportive, par exemple.

En hiver, sont privilégiées les formations en salle : communication animale (Geneviève Pelier) prévue en janvier et février (inscription possible pour les non cavaliers aussi), alternatives en médecine équine par le Dr Ancelet (décembre 2018), éthologie scientifique...

N'hésitez pas à nous rejoindre :

Présidente : Isabelle BATHIAS – Tél. 06.73.06.96.69

Vice-présidente : Cassandre WEAL.

# Sou des Ecoles

Après une année passée à la Présidence du Sou des écoles, Carole BARBIER s'est retirée de cette fonction en septembre 2018. Le sou des écoles la remercie pour son investissement.

La présidence a été reprise par Nelly VERDAT, membre du bureau du Sou des écoles depuis plusieurs années, qui occupait jusqu'alors la fonction de trésorière.

Les comptes de notre association sont en positif pour l'année 2017-2018. Notre association reste très dynamique en terme de manifestations au sein de notre village.

Lors de l'année scolaire 2017/2018, nous avons organisé 5 manifestations :

La vente de BRIOCHES et de CHOCOLATS, le CARNAVAL avec vente d'hamburgers et soirée dansante, la CHASSE AUX ŒUFS, la vente de PLANTS/FLEURS avec DIOTS/FRITES et la FETE DE L'ECOLE avec une tombola.

Petit retour en arrière sur quelques-unes d'entre elles :

**Le CARNAVAL** (qui s'est déroulé le 3 mars), reste un après-midi familial pour les enfants, qui apprécient toujours autant Mr et Mme CARNAVAL.

Cette année, nous avons innové et avons proposé une soirée dansante qui a rencontré un beau succès, l'occasion pour les petits et les plus grands de s'amuser dans une ambiance festive.

Nous avons eu 111 participants au concours de déguisements, dont certains sont parfois surprenants.



**La CHASSE AUX ŒUFS** organisée en avril, a été animée cette année encore par nos 2 mascottes : le lapin et la poule. Nous avons eu 149 chasseurs (82 enfants + 67 adultes) qui ont récolté, sous un magnifique soleil, plus de 800 vrais œufs de poule dans un champ très vaste.



Nous avons reconduit cette année la vente de **PLANTS/FLEURS** et **DIOTS/FRITES** au mois de mai, et avons réalisé une bonne vente de fleurs.  
Les diots n'ont pas rencontré le succès attendu...

La **FETE DE L'ECOLE** a clôturé l'année scolaire.



Malgré le succès rencontré par nos manifestations, nous avons dû pour 2018/2019 en réduire le nombre en raison du manque de bénévoles.

**En plus des projets pédagogiques, Le SOU a financé au cours de l'année écoulée :**

- Un spectacle de Noël avec la venue du Père Noël spécialement pour les enfants de l'école.
- Les trajets piscine à La Tour du Pin. La piscine étant obligatoire pour les enfants du cycle 2.
- Une journée au parc animalier de Fitilieu pour les petites et grandes sections, une journée aux grottes de St Christophe pour les moyennes sections, CP, CE1 et CE2 et une journée à Ebulliscience pour les CM1 et CM2.

Le bureau adresse ses remerciements à tous les parents qui, de près ou de loin, ont apporté leur aide au cours de l'année écoulée.

Nous remercions également, la municipalité et le Comité des Fêtes pour leur aide matérielle dans la préparation et l'organisation de nos activités.

## **ANNEE SCOLAIRE 2018/2019**

L'Assemblée Générale a été organisée le 18 Septembre 2018.

Elle a été l'occasion de rencontrer de nouveaux parents autour d'un petit apéritif.

Nous déplorons le manque de participation des familles : 15 familles seulement étaient représentées sur 72 que compte l'école.

Nous avons procédé au renouvellement du bureau du Sou Des Ecoles :

**Présidente** : Nelly VERDAT

**Vice-Présidente** : Virginie BARBIER

**Trésorier** : Joël PASCAL

**Vice-Trésorière** : Elodie COMTE

**Secrétaire** : Nathalie BARTHELEMY

**Vice-Secrétaire** : Maëlle GUILLAUD

**Les membres actifs:** Carole BARBIER, Lucie CUCHET, Christelle DECHENAUX, Emilie DESVIGNES, Elisabète GENDRON, Claire VEYRET, Clémence VIAL, Audrey DILIGENTI, Danaë PAGUET, Sylvia BAUDOUIIN, Romain PIRODON, Sarah TRABBIA, Cédrine FOURT, Daniel MAGNIN, Stéphane DURAND-DAMET, Jérémie LACH.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux parents qui nous ont rejoints au sein du bureau.



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le sou des écoles via la boîte mail suivante :  
[soudesecolesdupassage@gmail.com](mailto:soudesecolesdupassage@gmail.com)

Pour l'année 2018-2019, nous vous proposons les manifestations suivantes :

**SOIREE CARNAVAL avec paëlla (sur commande) :** le samedi 9 mars 2019.

**VENTE DE PLANTS ET FLEURS (sur commande) et Défilé de vélos fleuris:** le dimanche 12 mai 2019 matin.

**FETE DE L'ECOLE :** le samedi 22 Juin 2019 avec kermesse l'après-midi et repas dansant le soir.

**VENTE D'OBJETS LUMINEUX lors du Passage Music Festival :** les 19 et 20 juillet 2019.

**VENTE DE BRIOCHES :** le samedi 5 octobre 2019 à domicile.

Lors de ces manifestations, nous comptons sur votre présence à nos côtés, parents, proches ou habitants de la commune, pour que ces journées soient familiales et conviviales afin de renforcer la vie sociale de notre village.

Contact : Mme Nelly VERDAT – Tél : 06.03.02.65.40

***Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2019.***

La Présidente  
Nelly VERDAT

# Sport et Loisirs

---

Bonjour à toutes et tous,  
Un peu d'histoire...

L'association Sports et Loisirs a vu le jour il y a plus de 25 ans (en 1991) et Angélique est notre animatrice sportive depuis 2004. Elle est toujours aussi dynamique et nous prenons toujours beaucoup de plaisir à entretenir notre corps.

Nous comptons cette année 56 adhérents, un nombre assez stable depuis plusieurs années.

Voici le détail de toutes les activités que nous proposons cette année :

## A LA SALLE DES FETES DE LE PASSAGE

- Le lundi de 18h à 19h15 : **GYM DOUCE** (Stretching, Pilates, renforcement musculaire doux).
- Le mercredi de 18h15 à 19h45 : **CARDIO ET RENFORCEMENT MUSCULAIRE** (Step, LIA, Bootcamp, Pilates, Stretch)

## A LA SALLE DES FETES DE BLANDIN

- Le lundi de 19h30 à 20h45 : **GYM DOUCE** (Stretching, Pilates, renforcement musculaire doux).

## DE LA MARCHE NORDIQUE

- Le samedi matin : Départ de la salle des fêtes de LE PASSAGE à 8h30

Pour celles et ceux qui seraient intéressés, vous pouvez encore nous rejoindre sauf pour la Marche Nordique qui a affiché complet dès la rentrée et rencontre toujours autant de succès.

Tous les membres de l'association se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2019.

## MEMBRES DU BUREAU

PRESIDENTE : Florence BOULON (06.49.45.81.00)

TRESORIERE : Jocelyne JAUNEAU

VICE TRESORIERE : Fabienne FRECHET

SECRETAIRE : Christèle BECHET



# Les Amis du Château

L'association des amis du château du Passage a vécu des moments forts cette année avec Le Passage Music Festival. La participation d'une grande partie de nos bénévoles à cette manifestation montre qu'il est important de fédérer les équipes avec des activités nouvelles, ce qui permet en plus de recruter de nouveaux adeptes. Un grand merci à eux, ainsi qu'à tous ceux du village et de ses environs qui se sont investis dans cette aventure. Autrement la fidélité des petites mains de l'association aux nombreuses bricopassages ont permis :

- de garder un aspect propre du parc.
- de fabriquer un nouveau chapiteau pour la couverture de la cour (gestation longue et difficile pour ce 3<sup>ème</sup> modèle !). Structure qui a été inaugurée pour le festival.



- l'enfouissement des évacuations d'eaux pluviales avec l'aide d'une belle pelle mécanique louée pour l'occasion. Chantier nécessaire mais qui ne se voit pas une fois terminé...un peu frustrant !
- l'ouverture pour les journées du Patrimoine avec le succès grandissant des visites nocturnes. Pour assurer celles-ci, il nous faut au minimum 12 personnes et là encore nos bénévoles sont au rendez-vous.
- la reconduction des soirées « enquête au Château » grâce à l'association « coup de théâtre » de Pont de Beauvoisin qui nous emmène au travers du château à la poursuite d'un assassin...

Si l'envie de nous rejoindre vous tente, avec à la clef des moments étonnantes de partage, de convivialité et de découverte autour de cette bâtie belle et attachante, appelez nous ou laissez vos coordonnées mail dans la boite aux lettres du château.

Merci encore à tous.

Présidente : Isabelle de SAINT-ROMAIN  
Secrétaire : Océane GUILLAUD-SAUMUR  
Trésorier : Thierry de SAINT-ROMAIN



# 100% VF

---

L'association « 100% VF », ouverte à tous, a pour volonté de promouvoir la variété française et de sensibiliser nos concitoyens à la musique au travers de concerts, d'animations publiques (fêtes de la musique, comité des fêtes, spectacles, inaugurations, ...) et de fêtes privées.

Pour arriver à ses fins, de nombreuses répétitions sont nécessaires !

Elles se déroulent à la salle Mont Blanc (grâce à la mise à disposition par la commune) le samedi après-midi de 13h à 18h tous les 15 jours.

« 100% VF » Variété Française est aujourd'hui un groupe de musiciens et chanteurs amateurs de toutes générations ayant l'envie première de pratiquer la passion de la musique et de la partager.

Notre groupe compte actuellement 9 membres : 3 chanteurs, 2 guitaristes, 1 bassiste, 1 violoniste, 1 pianiste et 1 batteur qui reprennent de nombreux titres de la variété française : de Piaf à Zaz en passant par Cabrel, Sardou, Hallyday, Goldman, etc...

Durant cette année 2018, le groupe a eu le plaisir de se produire sur diverses manifestations :

- le 17 mars 2018 lors de la « soirée cabaret » organisée par le comité des fêtes à Le Passage,
- le 23 juin 2018 lors de la fête de la musique organisée par le sou des écoles à Massieu,
- le 07 juillet 2018 et le 15 septembre 2018 lors de représentations privées,
- le 17 novembre 2018 pour son concert annuel à la salle des fêtes de Le Passage.

Nous vous remercions d'avoir répondu présents pour toutes ces occasions et espérons que l'année 2019 soit aussi fructueuse que l'année 2018.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

M. Laurent QUEUDOT, Président de l'association « 100% VF variété française »

Tel : 06.79.64.46.00    Courriel : [100vf@orange.fr](mailto:100vf@orange.fr)



# L'Art et l'Amitié à Le Passage

Comme je l'avais précisé sur le bulletin Municipal 2017-2018 les ateliers « L'Art et l'Amitié » et « Terre Emoi » étaient présents lors de la biennale « Corbelin Art' 2018 » les 15 et 16 Septembre 2018. L'expo était magnifique, les œuvres créées lors des ateliers du jeudi après-midi ont fait honneur à leurs créatrices et créateurs. Il faut dire que la centaine d'artistes extérieurs, présents lors de cette manifestation, méritait le déplacement.

Nous avons aussi exposé quelques œuvres pour la soirée de la « Rando des arts ».

Le 23 et 24 Juin, nous avons organisé comme la saison dernière un stage de sculpture sur stéatite, une fois de plus le temps nous a favorisé, et ce fut une journée enrichissante et magnifique.

Les cours se déroulent toujours le jeudi après-midi de 14h30 à 17h30 et de 17h30 à 20h30 à la Salle Mont Blanc.

Nous remercions Monsieur le Maire, Laurent MICHEL ainsi que le Conseil Municipal pour la mise à disposition de la salle durant ces horaires.

Nous vous souhaitons une très belle fin d'année, et tous nos vœux de bonheur, Santé, Amour, Travail pour cette nouvelle année 2019.

Contact : Christiane VITETTA – Animatrice de l'Atelier l'Art et l'Amitié - Tel 04.74.88.18.41



# Les Foulées du Pas'sage

L'année 2018 se termine, et l'hiver approche à grand pas. Pour notre association il est temps de sortir gants, bonnets et lampes frontales pour continuer à courir et notamment sur les futures courses hivernales comme par exemple la Saintélyon, le trail des druides à la Tour du Pin, la Vertivouise à Voiron ou encore le cross du lac de Vénérieu ...

En 2019, parmi les différents objectifs de nos coureurs, un en particulier attire notre attention : point d'orgue de notre saison : direction la Bourgogne et le marathon du Chablis avec au programme, un semi- marathon, un dix kilomètres ou les traditionnels 42,195 km du marathon, un séjour qui s'annonce déjà fort agréable. Pour l'année prochaine, nous renouvelons nos différentes manifestations que sont la sortie interclub en février, notre concours de pétanque le 6 juillet, notre matinée découverte de la course à pied le 8 septembre, et la vente de sapins le 7 décembre 2019.

Pour ceux qui seraient motivés à nous rejoindre, il existe 2 groupes de niveau : un qui s'apparente plus à la performance et un autre qui recherche plus le loisir sur des courtes distances à une allure modérée que l'on nomme chez nous amicalement « les tortues » .

Les rendez-vous sont le mardi à partir de 17h30 à Le Passage, le jeudi toujours à partir de 17h30, à Le Passage ou au stade de la Tour du Pin, et le dimanche à 9h00 à Le Passage. Bien sûr ce calendrier est variable en fonction des objectifs personnels en lien étroit avec notre coach.

L'année prochaine promet d'être riche en évènements et en bonne humeur. En attendant tous les coureurs des FOULEES DU PAS'SAGE vous souhaitent une très bonne année 2019.

## **COMPOSITION DU BUREAU :**

Président : Pierre JULLIEN-CHALON

Vice-président : Frédéric CHAUT-SARRAZIN

Secrétaire : Christophe LANFRAY

Vice-secrétaire : Isabelle CAVASIN

Trésorier : Frédéric CAVASIN

Vice-trésorière : Laurence AUGER

## **Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :**

Pierre JULLIEN-CHALON au 06 73 82 44 69 ou [pierre.jullien.chalon@wanadoo.fr](mailto:pierre.jullien.chalon@wanadoo.fr)

Frédéric CHAUT-SARRAZIN au 07 71 62 47 45 ou [chaut-sarrasin.frederic@orange.fr](mailto:chaut-sarrasin.frederic@orange.fr)

Ou sur facebook : LesFouleesDuPassage38

Et si vous vous demandez pourquoi est-ce que l'on court ? C'est parce que le seul moment où l'on peut reprendre son souffle, c'est quand on le perd en courant !!!

**BONNE ANNEE**



# Rando Amitié Le Passage

2018 : encore une année passée dans la bonne humeur pour « Rando-Amitié » qui s'est enrichie d'un quatrième groupe afin que chacun puisse marcher à son rythme et profiter du plaisir d'être en compagnie. Et quelle compagnie : environ cent adhérents viennent, dès qu'ils le peuvent, parcourir les sentiers de randonnée voisins, et quelquefois d'un peu plus loin les lundis après-midi, mais aussi gravir les montagnes l'hiver en raquettes et l'été en baskets (pour la rime car il faut tout de même de bonnes chaussures de montagne !) les jeudis.

Cette année, deux séjours ont accueilli plusieurs fanatiques de la marche : l'un d'une semaine à Vogüe en Ardèche au mois de mai et l'autre de quatre jours à Ceillac dans les Hautes Alpes en septembre.

Pour cette association tout est prétexte à retrouvailles joyeuses : le repas annuel, le pique-nique d'été et les anniversaires. Longue vie à ce club toujours « jeune » et dynamique.

Bonne année 2019 pleine de santé et de bonheur pour tous.

Présidente : Madeleine LIGABUE – Tel : 09.64.41.47.65

Trésorier : Marcel GENIN

Secrétaire : Marie-Christine SAGNAL



## Table d'orientation



Chemin de randonnée qui relie le chemin du Rual au chemin de Courmourousse à LE PASSAGE

# L'Eglise de Le Passage vous informe...

## Mouv'Relais



### « Une page se tourne... »

Cette année restera dans la mémoire de tous les paroissiens de nos 8 villages de la Haute Bourbre, mais surtout dans celle des Viriaquois. En effet, en dehors de nos activités habituelles (Choucroute, Vœux et Bol de riz..) pour lesquelles nous sommes satisfaits, nous avons appris au mois de juillet la vente de la Cure de Virieu par la municipalité. Indépendamment du fait que cette bâtie était de caractère (obtention du label « Patrimoine de l'Isère »), elle abritait toute une activité pastorale, mais aussi le siège de Mouv'Relais. Très prochainement, nous devrons quitter les lieux et, à ce jour, nous n'avons pas de proposition sérieuse de relogement...

Sachant que pour notre Relais, Virieu a depuis plus de 20 ans été le point de ralliement pour bon nombre de nos rencontres et activités (éveil à la foi, KT, groupes de réflexion...). Le Père Bernard, que beaucoup d'entre vous ont connu, a habité cette maison. Ce lieu s'avère donc plus qu'un toit avec des murs, il est pour nous tous, un symbole communautaire très fort. Durant toutes ces décennies, il a permis de proposer un accueil correct et d'offrir bon nombre de services, grâce à nos permanences 2 fois par semaine.

Aujourd'hui une page se tourne, non sans grincement de dents et appréhension pour la suite. L'aspect économique a eu le dessus sur la préservation du lieu de vie, c'est pourquoi, ce mot de triste constat. Toutefois, nous tiendrons bon et comptons sur votre soutien pour poursuivre notre mission d'ouverture sur le chemin de la Foi.

Récemment, notre choucroute s'est déroulée à Le Passage et a rassemblé 70 participants sans compter les personnes qui sont passées pour récupérer leur portion à la salle ou chez notre traiteur Maxime BIDEAU. Nous remercions tous ceux qui ont organisé ce moment convivial et bien sûr tous les présents à cette soirée. D'autre part, la clef de la salle de KT de notre village (à l'ancienne Cure) sera rendue en fin d'année, car ce local n'abrite plus de rencontre depuis plusieurs années.

Pour finir, au nom de toute l'équipe, je souhaite à toutes et tous, de bonnes fêtes de fin d'année et une heureuse année 2019.

Pour le bureau : Alain FREYCHET Vice-président

Contact : [relaishtebourbre@tiscali.fr](mailto:relaishtebourbre@tiscali.fr)



# F.N.A.C.A – U.M.A.C.

---

Cette année encore, nous déplorons le décès de notre camarade :  
**Joseph Tripier-Berlioz**, porte-drapeau et vice-président de la FNACA, le 29 juin 2018.

Nous avons participé aux commémorations aux monuments aux morts des 4 communes (St Ondras, Le Passage, Chassignieu, Valencogne) pour le 19 mars fin de la guerre d'Algérie, le 8 mai et le 11 novembre. Le 21 mars a eu lieu notre banquet annuel au restaurant "La Dinette" de Montferrat. Le 14 juin, c'était notre sortie annuelle dans les Dombes. Le 19 juillet, le pique-nique a eu lieu à la Cabane des Chasseurs de Virieu. Le 4 novembre : notre vente de sabodets à la salle des fêtes de St Ondras.

## **Le Comité FNACA de la guerre d'Algérie, Tunisie, Maroc, qu'est-ce-que c'est ?**

Avant la fin de la guerre d'Algérie en mars 1958 a été créé le premier Comité regroupant les anciens d'AFN (Afrique du Nord). Il a été créé par Jean-Jacques SERVAN SCHREIBER pour permettre aux jeunes soldats appelés de se retrouver.

C'était un réel besoin car après avoir passé 28 ou 32 mois loin de chez nous, pour faire une guerre d'embuscades que personne ne comprenait, c'était important d'en parler. Nous avions 20 ans et étions mal préparés à subir de telles violences et cette guerre sournoise a fait parmi nous des milliers de morts, de nombreux blessés graves dont certains ont été traumatisés à vie.

En effet, parler entre nous de nos peines, de nos émotions, de nos peurs et de nos angoisses, nous faisait du bien car personne ne nous comprenait, en commençant par le gouvernement qui niait le fait de guerre et celui de nous attribuer la carte d'Anciens Combattants. C'est pourquoi, dans toute La France, des sections locales se sont développées sous le nom de FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Afrique du nord).

En ce qui concerne notre Comité FNACA du secteur, il fut créé en 1965, soit 3 ans après la fin de la guerre (le 19 mars 1962) par Pierre BRUSSA avec la participation de Claude PICARD, Gilbert ROSSAT de St Ondras, et de Gérard POLAUD de Chassignieu. Les réunions se tenaient à la mairie de St Ondras.

Le premier président fut Pierre BRUSSA (St Ondras), le vice-président Joseph CLEYET-MERLE de Chassignieu.

En 1987 Gilbert ROSSAT devient le Président de la section St Ondras, Chassignieu.

En 1983 la commune de Le Passage fusionne avec la section.

En 1987 le comité fusionne avec l'UMAC de la guerre de 39/45.

En 1996 c'est la commune de Valencogne qui fusionne avec la section.

C'est depuis ce moment que la section actuelle FNACA comporte quatre communes avec, à sa tête, depuis 31 ans, toujours fidèle et dévoué son Président Gilbert ROSSAT.

Mais le temps passe ... et on vieillit ! Depuis la création de notre section, nous déplorons 31 décès, soit presque la moitié de nos effectifs à ce jour.

Mais nous devons continuer notre travail de mémoire malgré tout.

Bernard BERLIOZ-ARTHAUD

## **Le bureau**

Président : Gilbert ROSSAT - Vice-Président : Jean AMIEUX - Trésorier : Pierre SABATIER

Secrétaire :

Marthe BLANC



# Pages Pratiques

## Mairie

21 Route de Saint Didier – 38490 Le Passage

Téléphone : 04.74.88.14.07

Télécopie : 04.74.88.07.70

Courriel : [mairie@le-passage-en-dauphine.fr](mailto:mairie@le-passage-en-dauphine.fr)

Site : [www.le-passage-en-dauphine.fr](http://www.le-passage-en-dauphine.fr)

### Horaires d'ouverture au public.

Mardi de 8h à 12 h.

Jeudi de 16h à 18h.

Samedi de 10h à 12h.

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous.

## Ecole mixte de Le Passage

Téléphone : 04.74.88.16.82

Courriel : [ce.0380837d@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0380837d@ac-grenoble.fr)

Site : [www.ac-grenoble.fr/ecolets38](http://www.ac-grenoble.fr/ecolets38)

## Cantine et garderie périscolaires

Téléphone : 04.74.88.19.26

Uniquement pendant les heures de cantine ou de garderie.

## Numéros de téléphone utiles

### Gendarmerie (Communauté de Brigades)

Téléphone : 04.74.88.20.17 Virieu S/Bourbre  
04.76.55.90.17 Le Grand-Lemps

### Centre anti-poison :

Téléphone : 04.72.11.69.11

S.A.M.U. : Téléphone : 15

S.A.M.U. Social : Téléphone : 115

Gendarmerie : Téléphone : 17 ou 112

Pompiers : Téléphone : 18 ou 112

### Recours Médical des Vallons de la Tour

15 Rue des Canuts – 38110 Saint Clair de la Tour

Téléphone : 04.74.83.50.50

## Agence Postale

22 Rue Lavoisier – 38490 Saint André le Gaz

L'agence est ouverte :

Le lundi de 14h à 17h

Du mardi au jeudi de 8h45 à 12h

Le samedi de 9h à 12h

Horaire des levées de la boîte extérieure :

Du lundi au vendredi : 15h - Le Samedi : 11h

## Sous-Préfecture

19 Bis Rue Joseph Savoyat - 38110 La Tour du Pin  
Téléphone : 04.74.83.29.99

### Horaires d'ouverture au public

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 11h30

Attention : Certaines démarches administratives nécessitent obligatoirement la prise d'un rendez-vous : <http://www.isere.gouv.fr/Outils/Horaires-et-coordonnees/Sous-prefecture-de-La-Tour-du-Pin>

## Correspondante Dauphiné Libéré :

Mme Nadège MERMILLOD-BLONDIN  
Courriel : [mermillodblondin.nad@gmail.com](mailto:mermillodblondin.nad@gmail.com)

## SICTOM de Morestel

Téléphone : 04.74.80.10.14  
Courriel : [contact@sictom-morestel.com](mailto:contact@sictom-morestel.com)

### Déchèteries horaires d'hiver

### ZI du Chapelier à Saint Jean de Soudain

**Ouverture :** de 9h à 12h et 14h à 17h  
lundi - mardi - vendredi et samedi  
de 9h à 12h le mercredi.

### Le plateau à La Chapelle de la Tour

**Ouverture :** de 9h à 12h et 14h à 17h  
lundi - jeudi - vendredi et samedi  
de 14h à 17h le mercredi.

### Tapon à Fitolieu / Saint André le Gaz

**Ouverture :**  
de 14h à 17h : lundi, mercredi et vendredi  
de 9h à 12h : mardi et jeudi  
de 9h à 12h et 14h à 17h le samedi.

### ZI la Galandière à Panissage

**Ouverture :**  
de 14h à 17h : lundi, mercredi et vendredi  
de 9h à 12h : mardi et jeudi  
de 9h à 12h et 14h à 17h : le samedi.

## Impôts

La direction départementale des finances publiques propose depuis le 1<sup>er</sup> novembre un service d'accueil personnalisé sur rendez-vous.

Connectez-vous sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)  
Rubrique « contact ». Les usagers seront reçus ou rappelés par téléphone, par un agent ayant pris connaissance de leur dossier.

## Communauté de communes Les Vals du Dauphiné

22 Rue de l'Hôtel de Ville – CS 90077  
38353 La Tour du Pin Cédex

Téléphone : 04.74.97.05.79  
Courriel : [contact@valsdudauphine.fr](mailto:contact@valsdudauphine.fr)  
Site : [www.valsdudauphine.fr](http://www.valsdudauphine.fr)

### Horaires d'ouverture au public :

Lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
Vendredi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

### Les services de la Communauté de communes

#### Service Eau et Assainissement :

Téléphone : 04.74.97.44.23  
Site internet : [www.valsdudauphine.fr](http://www.valsdudauphine.fr)  
Courriel : [contact@valsdudauphine.fr](mailto:contact@valsdudauphine.fr)  
Astreinte : En cas d'urgence, en dehors des heures d'ouverture au public, Tél : 04.74.96.79.38

### Horaires d'ouverture au public :

Mardi, jeudi et vendredi matin de 8h30 à 12h  
Lundi, mercredi et jeudi après-midi de 13h30 à 17h

#### Information Relevé de compteurs :

Comme chaque année, l'agent passera relever votre compteur d'eau du 15 avril au 26 mai 2019.

**Crèche multi accueil** Les P'tits Loups des Vallons  
14 rue des Bains - 38110 La Tour du Pin  
Téléphone : 04.74.88.96.23  
Accueil régulier : 7h30 à 18h30  
Accueil occasionnel : 8h à 12h et 13h30 à 17h30  
Courriel : [contact@valsdudauphine.fr](mailto:contact@valsdudauphine.fr)

#### Relais d'Assistantes Maternelles

18 rue Paul Bert - 38110 La Tour du Pin  
Téléphone : 04.74.96.50.10  
Permanences téléphoniques le mercredi et le vendredi de 13h à 14h.  
Courriel : [contact@valsdudauphine.fr](mailto:contact@valsdudauphine.fr)

#### Médiathèque La Passerelle

18 rue Paul Bert - 38110 La Tour du Pin  
Téléphone : 04.74.83.59.00 - Fax : 04.74.83.59.09  
Courriel : [contact@valsdudauphine.fr](mailto:contact@valsdudauphine.fr)

### Horaires d'ouverture au public :

Mardi 8h30 à 12h30 et 16h à 18h  
Mercredi 14h à 18h  
Vendredi 13h à 19h (le dernier vendredi du mois 20h)  
Samedi 10h à 17h

## Assistance Sociale M.S.A.

### Permanence :

7 Place du Champ-Mars  
38110 La Tour du Pin. Téléphone : 04.76.88.76.20

## Assistance Sociale de la D.I.S.S.

**Bureau :** Centre Médico-Sociale - 252 Rue Léon Magnin – 38480 Le Pont de Beauvoisin

Téléphone : 04.76.07.35.52  
Télécopie : 04.76.07.35.53

**Permanence :** Sur rendez-vous.

## Retraite

Votre départ à la retraite approche ?  
Simplifiez-vous vos démarches avec le service en ligne « Demander ma retraite » accessible depuis votre espace personnel sur [www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr). Plus besoin de vous déplacer pour demander votre retraite. Vous pouvez tout faire directement en ligne, depuis la constitution du dossier jusqu'à l'envoi des justificatifs.

## Salle des Fêtes

Les réservations de la salle des fêtes se font au secrétariat de mairie. Toute réservation doit être entérinée par la signature du contrat de location avec versement d'un acompte représentant 33 % de la location, d'un chèque de caution, d'une attestation d'assurance responsabilité civile ainsi qu'une attestation de prise de connaissance du règlement intérieur. L'ensemble des documents doit être au même nom. En plus de la location, le locataire devra s'acquitter des consommations constatées :

- Fuel : tarif en vigueur lors de la location.
- Gaz : tarif en vigueur lors de la location.
- Location lave-vaisselle et vaisselle : 50 euros

### Tarif de location :

Particulier de la commune : Caution : 500 €

1 jour : 140 €  
2 jours : 200 €

Particulier extérieur : Caution : 800 €

1 jour : 380 €  
2 jours : 500 €

Association avec but lucratif : Caution : 500 €

De la commune : 1 jour : 100 €  
Extérieure : 1 jour : 260 €

Réunion, assemblée générale de groupement extérieur avec repas : 1 jour : 150 €

Réunion, assemblée générale de groupement extérieur sans repas : 1 jour : Gratuit. Uniquement les charges de fuel et gaz, au tarif en vigueur au jour de la location.

# Comment Obtenir ?

Nature de la pièce	Où s'adresser ?	Pièces à fournir	Coût
<b>Extrait d'acte de : Naissance Mariage Décès</b>	Mairie du lieu de : Naissance Mariage Décès ou du domicile du défunt	Sur papier libre, indiquer : Nom, prénoms, date et lieu de l'évènement Ou par internet sur le site de la Mairie du lieu de l'évènement.	Gratuit
<b>Extrait d'acte de Naissance de français nés à l'étranger</b>	Ministère des Affaires Etrangères - Service Central d'Etat Civil 11 Rue de la Maison Blanche 44941 NANTES CEDEX 09	Sur papier libre, indiquer : Nom, prénoms, date et lieu de naissance ou par internet sur le site : <a href="https://pastel.diplomatie.gouv.fr/dali">https://pastel.diplomatie.gouv.fr/dali</a>	Gratuit
<b>Carte d'électeur</b>	Mairie du lieu de domicile ou lieu de résidence	Carte d'identité et un justificatif de domicile	Gratuit
<b>Carte Nationale d'Identité CNI Valable 15 ans (pour les cartes établies après le 1<sup>er</sup> janvier 2004)</b>	Dans les communes habilitées à recevoir les demandes : La Tour du Pin, Pont de Beauvoisin, Bourgoin, Voiron  Faire sa pré-demande sur le site : <a href="https://predemande-cni.ants.gouv.fr">https://predemande-cni.ants.gouv.fr</a>	Différentes selon les cas. Se renseigner en mairie (habilitée). Cas général : 2 photographies récentes 1 justificatif de domicile (-3 mois) copie intégrale de l'acte de naissance, ancienne carte ou la déclaration de perte ou vol.	Gratuit Payant en cas de perte ou de vol.
<b>Passeport Valable 10 ans (5 ans pour les mineurs)</b>	Dans les communes habilitées à recevoir les demandes : La Tour du Pin, Pont de Beauvoisin, Bourgoin, Voiron  Faire sa pré-demande sur le site : <a href="https://passeport.ants.gouv.fr">https://passeport.ants.gouv.fr</a>	Différentes selon les cas. Se renseigner en mairie (habilitée). Cas général : 2 photographies récentes 1 justificatif de domicile (-3 mois) copie acte de naissance, ancien passeport.	Payant
<b>Casier judiciaire</b>	Casier Judiciaire National 107 rue du Landreau 44317 NANTES CEDEX 3	Demande sur papier libre. Joindre photocopie du livret de famille Ou par internet sur le site : <a href="https://www.cjn.justice.gouv.fr/cjn">https://www.cjn.justice.gouv.fr/cjn</a>	Gratuit
<b>Certificat de nationalité française</b>	Greffé du Tribunal d'Instance du domicile	Livret de famille et toutes pièces prouvant la nationalité française	Gratuit
<b>Certificat d'héritéité</b>	Mairie du domicile ou du lieu de décès	Livret de famille, adresses et professions des héritiers	Gratuit
<b>Légalisation de signature</b>	Mairie du domicile	La signature à légaliser doit être faite devant le Maire avec présentation de la carte nationale d'identité	Gratuit
<b>Sortie de territoire délivrée aux mineurs de nationalité française</b>	Aucun document délivré par la mairie.	La personne ayant l'autorité parentale doit remplir l'attestation disponible sur <a href="http://www.service.public.fr">www.service.public.fr</a>	Gratuit

# Espace numérique

---

La commune de LE PASSAGE a décidé de mettre à la disposition du public un espace numérique, afin de permettre à tout administré, dépourvu du matériel nécessaire, de faire ses démarches administratives en ligne.

Cet espace numérique est disponible aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat de mairie au public ou sur rendez-vous. Si nécessaire, la secrétaire de mairie pourra accompagner l'usager pour effectuer ses démarches.

L'accès à ce poste informatique public est gratuit.

Sur quels sites peut-on réaliser une démarche en ligne ? (de votre domicile ou depuis l'espace numérique).

- Site internet du ministère de l'Intérieur : [www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr)
- Site internet services publics : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)
- Site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)

## Arrivée

---



Laurence GALLOIS a pris ses fonctions au cours du mois de janvier 2018 pour renforcer le secrétariat de Mairie. Elle vient de Saint Victor de Cessieu et travaille à temps partiel (tiers temps). Vous l'avez peut-être déjà rencontrée lors de la permanence du jeudi.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre commune.

## Election

---

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 les conditions d'inscriptions ou de radiations des listes électorales sont modifiées. En effet, conformément à la réforme votée en 2016, un répertoire électoral unique (REU) est mis en place pour permettre une plus grande souplesse dans l'actualisation des listes électorales. Les inscriptions et les radiations se feront tout au long de l'année et seront validées par le Maire (suppression de la date butoir du 31 décembre pour être électeur à compter du 1<sup>er</sup> mars de l'année suivante). En cas de scrutin dans l'année, les électeurs pourront s'inscrire jusqu'au dernier jour du deuxième mois précédent le scrutin. Ainsi, pour les élections des représentants au Parlement européen qui auront lieu le 26 mai 2019, ils pourront s'inscrire jusqu'au 31 mars 2019. Toute demande d'inscription d'un électeur dans sa nouvelle commune d'attache entraînera immédiatement sa radiation de sa commune d'origine. Les conditions pour s'inscrire sur la liste électorale demeurent inchangées, à savoir :

- Avoir au moins 18 ans la veille du 1<sup>er</sup> tour de scrutin
- Être français (un citoyen européen qui vit en France peut [s'inscrire sur les listes complémentaires](#) mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes)
- Jouir de ses droits civils et politiques

L'inscription se fait soit à la mairie de votre domicile, soit à la mairie d'une commune dans laquelle vous êtes assujetti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans, soit à la mairie de votre résidence si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois, soit à la mairie de la commune où vous êtes assujetti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public.

Vous pouvez faire votre démarche auprès du secrétariat de mairie ou directement sur le site internet [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) en présentant un justificatif de domicile récent et une pièce d'identité valide (passeport ou carte d'identité).

# Nouveaux arrivants en 2018

---

*Ils ont fait le choix de s'installer sur la commune. Nous leur souhaitons la bienvenue.*

*M. et Mme LAZARETTI, chemin du Cabit  
M. et Mme VERHAEGHE, chemin du Cabit  
M. et Mme EVENO, chemin de Saint André  
M. MARTIN, chemin du Magnit  
Mme GUBIAN, chemin des Villettes  
Mme FAVRE et Mme SALLS, chemin des Villettes  
M. COMIOTTO et Mme SALVAYRE, chemin du Moriot  
M. GUILLEM et Mme TOSTAIN, chemin du Moriot  
M. LEMAIRE, chemin du Moriot  
Mme PAGNIER, chemin du Moriot  
Mme ROJON, chemin du Moriot  
M. et Mme COURTINAT, chemin de la Fauconnière  
Mme COMMANDEUR, chemin de la Fauconnière  
M. MEGUIN, chemin de la Fauconnière  
M. SONDAZ et Mme DILIGENTI, route de Saint Didier  
Mme TROTTO, route de Saint Didier  
M. TARDY-PANIS et Mme CANNAZZARO, route de Saint Didier  
M. CORDERO et Mme MILLET, chemin du Tramoley  
M. et Mme VILHON, chemin du Tramoley  
M. DUSSURGET, chemin du Tramoley  
Mme RIVOIRE LANAUD, chemin du Tramoley  
M. BARBIER et Mme PEGOUD, chemin du Tramoley  
M. MORESTIN-CADET, chemin du Tramoley  
M. et Mme MILLIAS-BEL, chemin du Tramoley  
M. PERRIN et Mme FOROT, chemin du Tramoley  
M. SERRANO, chemin du Tramoley  
M. CROISY et Mme PIOLAT, chemin du Souzan  
M. et Mme BREBION, chemin du Tramoley  
M. et Mme MONTAGNAT-RENTIER, chemin du Tramoley  
M. ALLEGRET et Mme DECOMBLE, chemin du Tramoley  
M. et Mme BECHET, chemin du Tramoley*



**Nouveaux arrivants 2017**



Nouveaux nés 2017

## Etat Civil 2018

D'après les enregistrements effectués dans les registres d'Etat Civil de la commune de Le Passage au cours de l'année 2018 (du 10 décembre 2017 au 10 décembre 2018).

### *Naissances*

ADOUNI Naïl	24 décembre 2017
ANDREATTA Ava	24 février 2018
LHOMME OLIVO Raphaël	19 février 2018
DUCLOT Elliott	25 avril 2018
CANCADE Liam	27 mai 2018
CHAUDIER Mathis	11 juin 2018
ALLEGRET Cléa	26 juin 2018
RODRIGUEZ VAZ Ylana	4 septembre 2018
COMIOTTO Ezio	11 septembre 2018
DUPERRAY Arthur	22 septembre 2018
AMPRIMO Lorys	3 novembre 2018

### *Mariages*

SAGE Frédéric et SEGUIN Charlène	9 juin 2018
BARRAL Jordan et CHADUIRON Alison	30 juin 2018
ROCHE Damien et LANCKBEEN Laetitia	28 juillet 2018
CAMBERNON Emilien et DURAS Nathalie	1 <sup>er</sup> septembre 2018
RODRIGUEZ Julien et VAZ Mélodie	6 octobre 2018

### *Décès*

SPITZ Ginette	26 janvier 2018
BROCHIER Germain	18 mars 2018
DERESSE Gilbert	15 mai 2018
DURAND Adèle veuve Guigard	22 juillet 2018
BOURY Joëlle veuve RONCUZZI	31 octobre 2018

## Commission Embellissement Fleurissement Environnement



En début d'année, le rond-point a subi une belle transformation.

La commission a choisi une décoration assez simple et nécessitant très peu d'entretien. La porte « le passage » symbolise l'entrée dans la commune, qui est ainsi mise en valeur. Par ailleurs, l'aménagement du rond-point clôture les travaux de la traversée du village.

La journée de l'environnement, prévue par le SICTOM de Morestel, a eu lieu le 25 mars avec une très bonne participation cette année et sous un beau soleil. Une dizaine de sacs ont été ramassés, bien que la commune soit moins sale que l'année précédente.



Nous remercions tous les participants et nous espérons être aussi nombreux en 2019.  
Rendez-vous **le samedi 30 mars 2019** à la salle Mont-Blanc à 9 heures.

La commission s'occupe également, comme toutes les années, du fleurissement de la commune. Le village, ainsi que la fontaine du Moriot et les jardinières, change de couleur au printemps puis à l'automne grâce aux plantations et entretiens effectués par Alain, notre agent communal.

Toute l'équipe de la commission vous souhaite une bonne et heureuse année 2019.

# Centenaire Armistice 1918



Remise d'un livre aux CM1 et CM2 à l'occasion du centenaire de l'armistice de la guerre 1914-1918.



**Cérémonie du 11 novembre 2018**

# Commission Communale d’Action Sociale

La commission communale d’action sociale composée de 9 membres (Laurent MICHEL, Agnès CHAUT-SARRAZIN, Marie-Thérèse CORNU, Michel FRECHET, Rachel ANNEQUIN, Chantal COMTE, Myriam GUILLAUD, Anne-Marie TRUFFA, Christiane VITETTA) a cette année organisé la remise des cadeaux de fin de scolarité aux CM2, le repas de l’amitié, la préparation et distribution des colis de nos aînés, la remise du bon cadeau des nouveaux nés et la remise d’un livre aux CM1 et CM2 à l’occasion du centenaire de l’armistice de la guerre 1914-1918.

## Colis de Noël



En décembre, pour souhaiter de bonnes fêtes de fin d’année à nos aînés (de plus de 80 ans), les membres de la commission communale d’action sociale leur ont préparé 28 colis de gourmandises sans oublier cette année d’ajouter un pot de miel issu des ruches passageoises et agrémentés d’une carte confectionnée par les enfants de la garderie périscolaire.

Nous leur souhaitons une bonne dégustation et leur présentons nos meilleurs vœux pour 2019.

## Départ en 6<sup>ème</sup>



Naelly BELHEDLI, Arthur GUERRE, Mathéo MAGNIN, Eloïse MEINDER, Mathéo MEURANT (absent de la photo), Nathan MICHON, Léa MILLIAS-BEL, Mathis PEROUSE, Thibaut PICOT, Valentin PIRODON et Léa SAGE.

La Commission a fait de nouveau le choix d’offrir un cadeau cette année (calculatrice et stylos) aux plus grands de l’école, symbolisant le souvenir de la scolarité passée dans notre école. Il a été remis aux 11 élèves de CM2 à l’occasion de la fête de l’école, en juin, par Agnès CHAUT-SARRAZIN, 1<sup>ère</sup> Adjointe.

## Repas de l'amitié

85 convives ont participé au traditionnel repas de l'amitié le 18 novembre. Participation historique ! C'est la première fois qu'autant d'aînés de la commune ont répondu à l'invitation de la Commission Communale d'Action Sociale.



Convivialité, belle et bonne table, musique, chansons et danses étaient au programme de cette agréable journée.



Chacun aime à se rencontrer, à se retrouver entre amis, voisins dans la bonne humeur. Comme d'accoutumé, le repas était fin et délicieux.



Nous avons toujours le plaisir d'accueillir le doyen Camille BARBIER (96 ans) et la doyenne Emilie FOURNET-FAYAS (92 ans) très fidèles à ce rendez-vous,



La Commission Communale d'Action Sociale vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

# Ecole Primaire Le Passage

L'école du village accueille actuellement 111 élèves de la petite section d'école maternelle à la classe de CM2. Les nouveaux horaires de l'école sont les suivants :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-11h30, 13h30-16h30.

Des Activités Pédagogiques Complémentaires sont dispensées par les enseignants de 11h30 à 12h.

L'école bénéficie de services de cantine et de garderie périscolaires, gérés par la commune.

Des projets/sorties à caractère pédagogique sont organisés dans le cadre des programmes et du projet d'école ; séances à la médiathèque de Virieu ; participation au dispositif national « école et cinéma » ; sorties à dominante historique et culturelle (spectacles/concerts/théâtre) ; sorties à caractère sportif : courseton ; cycle « grimpe » et escalade pour toutes les classes ; piscine au cycle 2. Un intervenant en musique participe à l'éducation musicale des élèves dans les classes des cycles 2 et 3.

Tous ces projets/sorties permettent de faire vivre les apprentissages scolaires et sont subventionnés par notre dynamique association du « Sou des Ecoles de Le Passage » à laquelle chaque parent d'élève est invité à participer.

L'équipe pédagogique se compose de :

**PS-MS : 26 élèves :**

Fabienne FRESSE-TRANCHARD (Directrice) & Céline SUBLET le vendredi + Christèle BECHET (Atsem)



**GS-CP: 26 élèves :**

Amandine DIEUDONNE, secondée le matin par Michelle VIUDEZ.



**CE1-CE2: 30 élèves**

Jérôme MOINE

**CE2-CM1-CM2: 29 élèves**

Marielle BARBIER

## Inscription rentrée scolaire 2019-2020

Afin que nous puissions préparer la prochaine rentrée, nous remercions les familles qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) de nous en informer dès à présent.

Elles peuvent retirer un dossier d'inscription en mairie et prendre contact avec l'école au 04.74.88.16.82.

*La directrice: Fabienne FRESSE-TRANCHARD*

# Services Périscolaires



Depuis septembre, les rythmes scolaires ayant été modifiés (temps d'accueil périscolaires supprimés), les services périscolaires se résument à la cantine et à la garderie.

Entre 11h30 et 13h20, outre le repas servi, les enfants bénéficient de jeux selon la météo en extérieur, à la salle des fêtes ou à la garderie.

De 7h20 à 8h20 et de 16h30 (départ des enfants à partir de 16h50) à 18h30, les enfants sont accueillis à la garderie où jeux, coloriages, activités peuvent leur être proposés.

5 agents communaux prennent en charges les enfants, en fonction des services.

Les inscriptions aux services périscolaires se font via le portail famille accessible par le site internet de la commune [www.le-passage-en-dauphine.fr](http://www.le-passage-en-dauphine.fr) au plus tard le jeudi 23h59 pour les inscriptions pour la semaine suivante.

## Urbanisme

### Certificats d'urbanisme

Ont déposé une demande de certificat d'urbanisme CUa (certificat d'urbanisme pour connaître le droit de l'urbanisme applicable sur un terrain) :

Maître MION Damien pour la propriété BAS, chemin de la Fauconnière  
SELAS AB2C pour la propriété GUEYE, chemin de la Fauconnière

Maître ROUARD Amélie pour la propriété PADRUTT-RADIG, chemin du Moriot

Maître ROUHETTE Philippe pour la propriété JOLIVET-ANDREATTA, chemin du Moriot

Maître BALLESTER pour la propriété PHILIPPAT-BERGER, chemin des Croisettes

SCP NAZ PACAUD PARIZZI MUGNIER pour la propriété CARON, route de Saint Didier

Maître SALLET Alain pour la propriété CHARVET, chemin des Villettes

Maître PAUGET Jean Philippe pour la propriété LAMBERT, chemin du Moriot

Maître BILLON-GALLAND Marc pour la propriété LAMBERT, route de Saint Didier

Maître MAURY Jean François pour la propriété RABILLOUD, route de Saint Didier

Maître SARAMITO-SOTTILINI Fanny pour le lot n° 15, lotissement le Jardin des Vernes

Maître SARAMITO-SOTTILINI Fanny pour le lot n° 10, lotissement le Jardin des Vernes

Maître BILLON-GALLAND pour la propriété BROCHIER, chemin du Cabit

Maître BILLON-GALLAND pour la propriété BROCHIER, chemin du Moriot

Maître LIONNARD Emmanuel pour la propriété BOUTRIG, chemin de la Fauconnière

SELAS AB2C pour la propriété LANCON, chemin des Villettes

Maître SARAMITO-SOTTILINI Fanny pour la propriété EFFANTIN, chemin du Souzan

SELAS AB2C pour la propriété CARS, hameau de Cordeil

Maître MATHIEU Carine pour la propriété GUILLAUD, chemin de Courmourousse

Maître BILLON-GALLAND pour la propriété BROCHIER, chemin du Cabit

SELAS AB2C pour la propriété ROIZON, chemin du Tramoley

Maître SARAMITO-SOTTILINI pour le lot n° 13, lotissement le Jardin des Vernes

Maître MAURY pour la propriété BECHET, chemin du Tramoley

Maître BEDEL-BONJEAN pour la propriété COLLET, chemin de Cordeil

Maître MAURY pour la propriété PERRIER, route de Saint Didier

Maître BALLESTER pour la propriété VITTOZ, route de Saint Didier

Ont déposé une demande de certificat d'urbanisme CUb (certificat d'urbanisme opérationnel – il indique en outre si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de l'opération projetée) :

Mme MASSONNAT Sylvie pour la division de sa propriété, route de Saint Didier

M. ROIZON Jean-Pierre pour la division de sa propriété, route de Saint Didier

M. MOLLION Roland pour la division de sa propriété pour la construction d'une maison individuelle, chemin du Moriot

Mme PERRIN Colette pour la division de sa propriété pour la construction d'une maison individuelle, chemin du Moriot

Mme PERRIN Colette pour la division de sa propriété pour la construction d'une maison individuelle, chemin du Moriot (Croisettes)

Mme GARDET FORESTIER Lydie pour la division de sa propriété pour la construction de deux maisons individuelles, chemin du Moriot

Mme PORTIER Gisèle pour la construction d'une maison individuelle, chemin des Villettes

Mme GANDIT Véronique pour la construction d'une maison individuelle, chemin des Villettes

Mme GABET Bernadette pour la construction d'une maison individuelle, chemin des Villettes

GFA des Mollières pour la division d'une parcelle en trois lots pour la construction de trois maisons individuelles, chemin des Villettes

Mme GUILLAUD Mélanie pour la construction d'une maison individuelle, chemin du Moriot

M. MAZET Maurice pour la division de sa propriété pour la construction d'une maison individuelle, route de Saint Didier

## **Déclarations préalables**

Ont déposé une déclaration préalable au cours de l'année 2018 :

M. JAVAL DA SILVA pour la pose d'une clôture, chemin du Tramoley le Jardin des Vernes

FREE ENERGIE pour la pose de panneaux photovoltaïques propriété Louvat, chemin du Moriot

M. CANCADE Maxime pour la création d'un abri de jardin, chemin du Tramoley le Jardin des Vernes (avis défavorable)

M. CARON Nicolas pour la pose de vélux et rénovation de la toiture, route de Saint Didier

SELARL AGATE pour la division d'une parcelle, chemin de la Souzan

M. LEFETZ Michel pour la pose d'un abri à bois, chemin du Moriot

M. PIRODON Romain pour la pose d'un abri de jardin, chemin du Tramoley le Jardin des Vernes

Commune de Le Passage pour la rénovation de la toiture de l'église, route de Virieu (avis défavorable des Bâtiments de France)

M. ADOUNI Karim pour la pose d'un abri de jardin, d'une piscine semi-enterrée et d'une clôture, chemin du Rual

M. SAVELLI Christian pour la pose d'un abri de jardin, allée des Grebilles

AB Services pour la pose de panneaux photovoltaïques propriété FERRAND, chemin du Tramoley

M. DI TOMMASO Jean-Paul pour le déplacement de son accès, chemin du Cabit

## **Permis de construire**

Ont déposé un permis de construire en 2018 :

M. VEYRET Jean pour l'agrandissement de sa maison et la création d'une piscine, chemin du Cabit

M. BOULON François pour la construction d'une maison individuelle, chemin de la Fauconnière

M. BOULON François pour la construction d'une maison individuelle, chemin de la Fauconnière

M. BOULON François pour la construction d'une maison individuelle, chemin de la Fauconnière

M. RAFFNER Dominique pour la construction d'un garage, chemin du Moriot

M. QUEUDOT Laurent pour la construction d'un abri bois ouvert, chemin des Villettes

M. NIVON Franck pour la construction d'une maison individuelle, route de Saint Didier

M. VICENTE Gaëtan pour la construction d'une maison individuelle, chemin de la Fauconnière

M. LEPEZ André pour la construction d'une maison individuelle, lotissement le Jardin des Vernes

M. MARCEL Ludovic pour la construction d'une maison individuelle, lotissement le Jardin des Vernes

Mme FLORES Francine la construction d'une maison individuelle, lotissement le Jardin des Vernes

M. DE SAINT ROMAIN Thierry pour la rénovation d'une façade du château, route de Virieu

M. DEBEC Nicolas pour la construction d'une maison individuelle, lotissement le Jardin des Vernes

M. BARBIER Joseph pour la construction d'une maison individuelle, chemin des Villettes

M. et Mme ANGENIEUX Ludovic pour la construction d'une maison individuelle, chemin des Villettes

# Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Les PLUi (dits EST et OUEST) du territoire des Vals du Dauphiné ont avancé au cours de l'année 2018, selon le planning prévu initialement.

Le PLUi Ouest qui nous concerne directement, entre dans sa phase finale, tant sur le plan du zonage que sur le plan réglementaire.

Plusieurs réunions publiques ont été organisées au cours de l'année pour présenter à la population l'avancement du projet, au fur et à mesure des étapes d'élaboration du PLUi.

Nous ne pouvons que regretter la faible participation des administrés à ces réunions, alors que ce document d'urbanisme va régir le développement de la commune pour les 10 à 12 années à venir.

Même pour nous élus, dont la plupart a connu l'élaboration du PLU de 2012, il ne nous est pas simple de s'y retrouver. En effet, la réglementation en matière d'urbanisme a fortement évolué ces dernières années et les documents ont totalement changé dans leur conception.

Concernant le zonage tout d'abord, tous les terrains sont classés en zone agricole (A), par défaut, sauf pour les secteurs, dont des critères précis, permettent de créer une zone urbanisée (Ua – centre village, Ub et Uc – hameaux comportant plus de 15 habitations regroupées). Quelques zone naturelles (N) à préserver ou au relief prononcé, complètent le zonage. Si le principe est louable (limiter la consommation de foncier), la logique est totalement inversée et c'est quelquefois difficile à appréhender.

Concernant le règlement, nous retrouvons un peu la même logique. C'est principalement la destination et la sous-destination du bâti qui va déterminer dans quelle zone, le projet pourra être réalisé ; les articles que nous retrouvions pour chacune des zones, deviennent des articles généraux, qui s'appliqueront différemment selon la zone concernée.

De surcroit, le SCoT (Schéma de Cohérence Territorial) Nord Isère impose une limitation de 6 logements pour 1000 habitants, par an pour nos villages ; limitation sur laquelle les services de l'Etat sont plus que jamais, particulièrement vigilants.

Il ne reste donc plus que quelques semaines, dans certains secteurs de la commune, pour envisager la construction éventuelle d'une habitation individuelle !

Le seul point positif du PLUi est que son application sera identique sur l'ensemble des communes des Vals de Dauphiné, et qu'en conséquence, même dans une rue ou un chemin qui partage deux ou plusieurs communes, la réglementation sera la même, évitant les absurdités quelquefois rencontrées lorsque des documents avec des contenus différents, voire opposés, étaient appliqués ...

Attention, l'enquête publique, avant approbation définitive du PLUi, se déroulera au cours de l'année 2019. Nous ne pouvons que vous encourager à participer à cette étape décisive du PLUi Ouest ....



# Voirie

## Point à temps et réfection de voirie

Les travaux de point à temps ou emplois partiels ont été réalisés par l'entreprise EIFFAGE, dans le cadre du marché de maîtrise d'œuvre des VDD pour un montant de 15 960 € TTC.

Celle-ci a également effectué le réaménagement puis le revêtement du chemin du Tramoley entre la place et l'accès au lotissement le Jardin des Vernes, après réfection du dernier tronçon du réseau d'eaux pluviales, sous l'ancien emplacement des bennes de tri sélectif (déplacées vers la salle des fêtes à cette occasion). Le montant total de ces travaux s'élève à 46 582.28 € TTC.

Ces derniers ont bénéficié d'une subvention du Conseil départemental de 5 918.60 € et d'un fond de concours voirie de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné de 10 000 €.

A noter, que la partie de chemin entre la place et le chemin d'accès à l'école et salle des fêtes sera prochainement placé en sens unique (sauf poids lourds et engins agricoles).

## Traversée du village

Les derniers travaux de signalisation verticale puis de marquages au sol ont enfin été effectués, n'ayant pas pu être réalisés au printemps compte tenu des intempéries.

L'armoire de commande de l'éclairage public du centre village a été remplacée dans le cadre des travaux d'aménagement de la RD73k, celle en place étant devenue obsolète et les dysfonctionnements de plus en plus fréquents. Le nouveau système électronique permet une gestion plus fine des temps d'éclairage.

Le réaménagement du rond-point a été confié à l'entreprise RIVAT des Abrets en Dauphiné, pour un montant de 5 150.72 € TTC.

Dernièrement, l'entreprise PERRIN de Virieu a procédé à l'installation de l'éclairage complétant la mise en valeur de ce rond-point, pour un montant de 1 893.60 € TTC.

## Lotissement les Jardins des Vernes

Les travaux d'aménagement des VRD sont en cours de finalisation, ceux-ci n'ayant pas pu être réalisés au printemps pour les mêmes raisons liées aux intempéries.

L'éclairage public est déjà en service depuis quelques mois. La commune a fait le choix d'un éclairage LED, pour sa faible consommation, avec de surcroit un abaissement de puissance de 50 % entre 23H00 et 6H00 (même principe que celui mis en place dans la traversée du village).

La réception définitive de ce chantier devrait être effectuée au tout début de l'année 2019.

A l'issue, la voirie basculera dans le patrimoine de la commune tandis que les réseaux d'eau et d'assainissement tomberont dans celui de la Communauté de communes les Vals du Dauphiné, suite à la disparition du Syndicat de la Haute Bourbre.

## Accessibilité du cimetière



La mise en conformité de l'accessibilité du cimetière a été réalisée par l'entreprise EIFFAGE au cours du mois d'octobre, portant sur l'effacement du seuil d'entrée (plate-forme en enrobé) et la mise en œuvre d'un matériau dur et compact dans les allées.

Le montant total des travaux (Eiffage + contrôle technique Socotec + constat d'huissier) s'élève à 42 520.90 € TTC. Ces derniers ont bénéficié d'une subvention de 21 817 € du Département et celle à venir de l'Etat, nous l'espérons, au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (non confirmée à ce jour alors que les travaux sont terminés !).

## Travaux d'eaux pluviales

L'entretien et le curage de plusieurs fossés seront effectués fin décembre et début 2019 par l'entreprise DURAND de Saint Didier de la Tour.

## **Déneigement 2018/2020**

Les travaux de déneigement des voies communales ont été confiés à nouveau au GAEC des Arphants de Montagnieu pour deux années. Charly RABATEL assurera également le salage de la voirie communale, si nécessaire.

### **Stade**

L'entreprise BOURDIER a été retenue pour réaliser la tonte et le ramassage de l'herbe du terrain de football au tarif de 177 € H.T. le passage ainsi que la tonte des abords du stade (tour de stade, derrière la main courante, terrain d'entraînement et devant le vestiaire) au tarif de 126 € H.T. le passage (sans ramassage ni évacuation).

### **Elagage et broyage**

L'entreprise d'Exploitation Forestière DUMONT de Sainte-Blandine a réalisé l'élagage et le broyage des accotements des chemins communaux.

Celle-ci avait également effectué le broyage intermédiaire de l'herbe en bordure des chemins au printemps, pour un montant de 4 752 € TTC.

## **Bâtiments communaux**

---

Travaux réalisés au cours de l'année 2018

### **Bâtiments scolaires**

L'installation d'une VMC, pour améliorer la qualité de l'air dans les classes n°3 et n°4, a été réalisée par l'entreprise GIROUD Raphaël à Le Passage pour la somme de 3 784,80 € TTC.

La pose de 6 stores électriques dans les classes n°3 et n°4 a été réalisée par l'entreprise COMTE Gérald à St Didier de la Tour, pour la somme de 5 251,20 € TTC.

La rénovation de la classe n°3 (CE1/CE2) par le remplacement des dalles des plafonds, la mise en place de pavés leds, la peinture des murs et des radiateurs, a été réalisée par notre agent communal et la commission bâtiment, tout comme la rénovation du plafond de la salle des enseignants.

Le coût des fournitures s'élève à 2 352,64 € TTC.

La mise en place de 8 vannes thermostatiques électroniques dans l'ensemble du bloc maternelle, a été confiée à l'entreprise GIROUD Raphaël à Le Passage pour la somme de 595,20 € TTC.

### **Appartements communaux**

Suite au départ du locataire, nous avons procédé à la rénovation intérieure de la villa « dite ancienne cure ». Rafraîchissement murs et plafonds de toutes les pièces par l'agent communal, notre Maire et la commission bâtiments. Le remplacement du meuble et de l'évier de la cuisine a été confié à l'entreprise GIROUD Raphaël à Le Passage pour la somme de 633,60 € TTC. Isolation des combles avec de la laine de verre de 200 mm

Le coût total des fournitures s'élève à : 1 538,00 € TTC.



Merci également à Eddy PERRIN BIT, Philippe GUILLAUD et Alain CASSON pour leur aide lors de cette rénovation.



## **Commerce multiservices**

Intervention de l'entreprise GIROUD Raphaël dans la chaufferie du commerce pour le remplacement de vannes 3 voies, la reprise de tuyauterie et remplacement du vase d'expansion.  
Coût de l'intervention : 770,40 € TTC

## **Création d'une dalle et drainage de la salle des fêtes**



En vue d'enjoliver la voirie à l'entrée du lotissement du Jardin des Vernes, le déplacement des containers à verres, cartons et emballages était nécessaire, d'où la création d'une dalle pour le nouvel emplacement, près de la salle des fêtes.

Dans le même temps, suite à des problèmes d'infiltration sur l'arrière de la salle, une nouvelle étanchéité et un drainage ont été réalisés par Gaby et Alain.



*Nous sommes très satisfaits cette année encore d'avoir travaillé essentiellement avec nos entreprises et fournisseurs locaux. Remerciements pour leur implication à notre agent communal, aux élus et aux bénévoles extérieurs dans l'exécution de certains chantiers.*

## **La commission Bâtiments communaux**

# **Acquisitions 2018**

- Panneaux de signalisation routière pour un coût de 2 309.41 € TTC.
- Achat de décors d'illuminations pour un coût de 4 039.92 € TTC.
- Matériel pour le service technique pour un coût de 561.19 € TTC.
- Aspirateur dorsal pour l'école et le périscolaire pour un coût de 348.00 € TTC.
- Matériel de gymnastique et informatique pour l'école pour un coût de 6 292.34 € TTC.
- Matériel et informatique pour l'espace public au secrétariat pour un coût de 2001.37 € TTC.
- Renouvellement du défibrillateur pour un coût de 1 668.00 € TTC.

# **Budget communal**

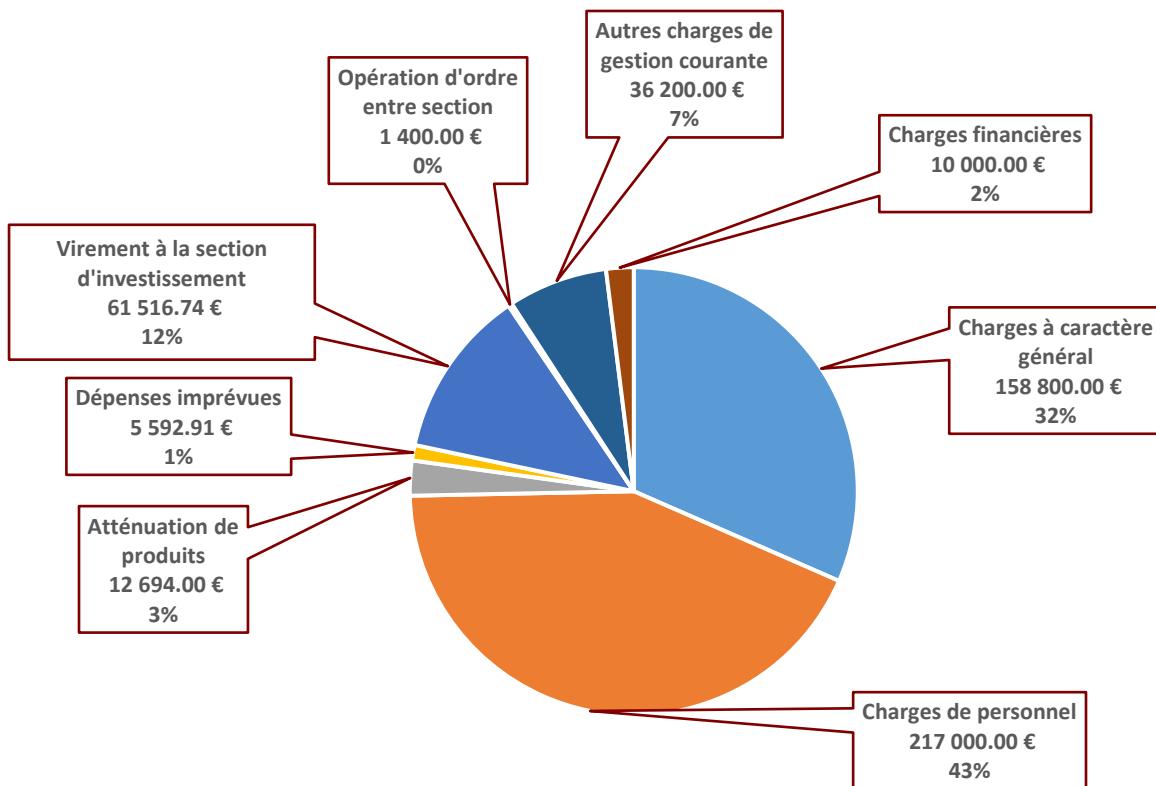
Le compte administratif 2017 laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 67 843.65 € et un excédent d'investissement de 345 880.26 €.

L'affectation du résultat de fonctionnement a été réalisée de la manière suivante :  
Report de 67 943.65 € en section de fonctionnement.

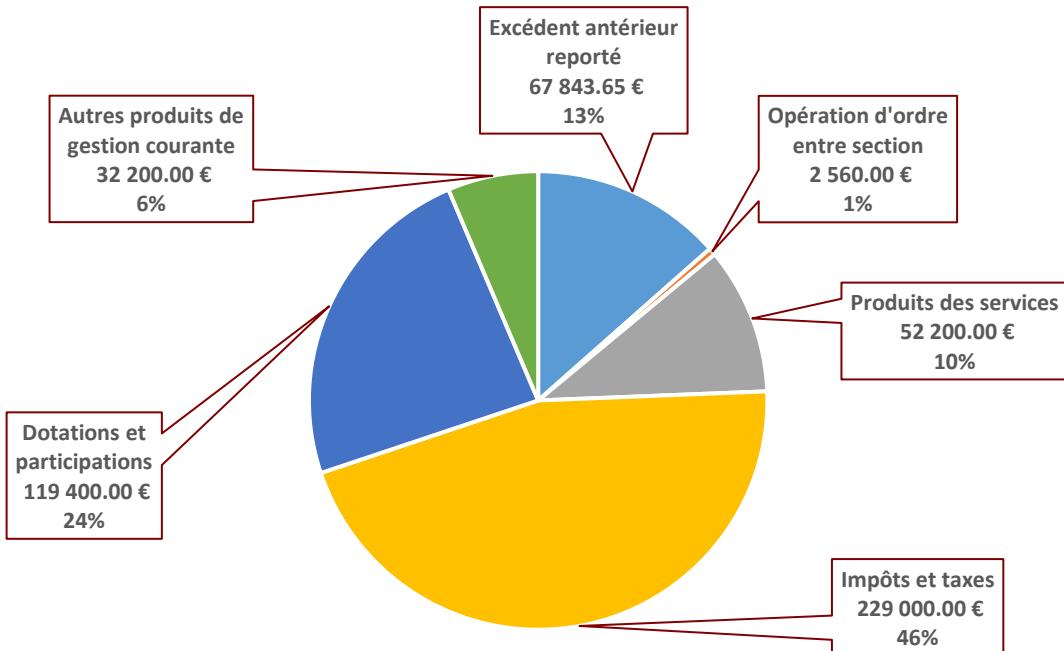
Pour l'année 2018, le budget primitif s'élève à la somme de 503 203.65 € en section de fonctionnement et à la somme de 1 170 941.00 € en section d'investissement.

## Répartition du budget primitif principal par chapitre Année 2018

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

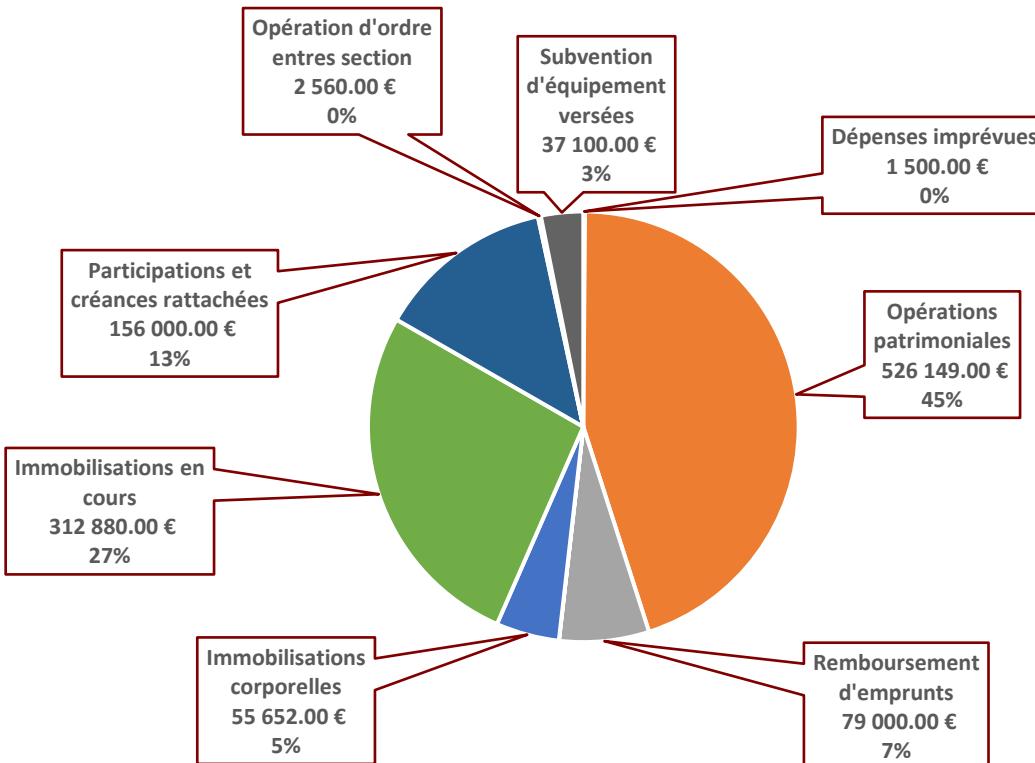


### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

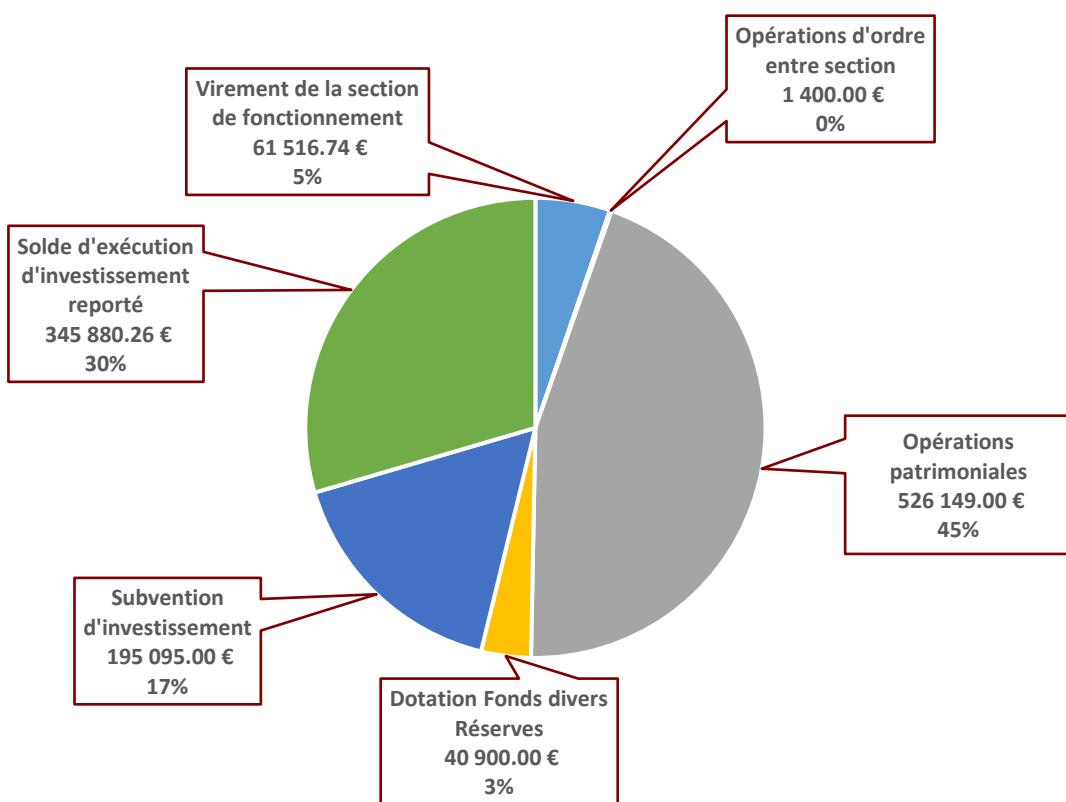


## Répartition du budget primitif principal par chapitre Année 2018

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT



### RECETTES D'INVESTISSEMENT



# QUE FAIT LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?



... pour les jeunes 

## De 0 à 3 ans : le RAM

Le Relais Assistants Maternels est un lieu d'information, d'échanges, d'écoute et d'animation au service des parents (et futurs parents), des enfants et des assistant(e)s maternel(le)s.

#### De 3 à 17 ans : les centres de loisirs et le Service jeunesse

Proposent, hors périodes scolaires, un vaste choix d'activités.

Le service jeunesse accompagne aussi les jeunes dans la réalisation de leurs projets (BAFA, autofinancement de sorties...). C'est un lieu d'expression et d'échanges.

Tout au long de l'année, les jeunes bénéficient aussi de la musique à l'école, des animations culturelles, d'un réseau de 23 médiathèques...

... pour les habitants

La Communauté de communes accueille les administrés sur son site de [La Tour-du-Pin](#) et de [Pont-de-Beauvoisin \(MSAP\)](#) pour les accompagner et les aider dans toutes les démarches administratives (CAF, emploi, retraite, demande de logement ...).



... pour l'économie

La Communauté de communes accompagne les entrepreneurs dans leurs projets par un appui technique et/ou financier (aides aux entreprises).



... pour le tourisme 

Les agents de l'office de Tourisme informent, conseillent, orientent et organisent des sorties (vélo électrique, balade nature...).

Le carnet de voyage, le guide de l'hébergement, les agendas... sont disponibles dans les offices de tourisme ou sur le site : [www.tourisme-valdudauphine.fr](http://www.tourisme-valdudauphine.fr)



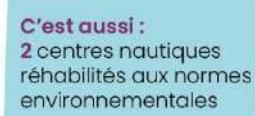
... et pour vous informer

Un magazine de présentation des VDD, une revue semestrielle, un site internet, une page facebook, des publications thématiques, un projet de services.



... pour l'environnement 

Pour compenser les aménagements économiques, la Communauté de communes crée et restaure des zones humides pour protéger, maintenir et développer la faune et la flore.



... pour le développement durable

La Communauté de communes met les gaz pour développer un projet de valorisation énergétique des matières organiques du territoire. Ces matières organiques seront traitées, dans une unité de méthanisation, afin de produire une énergie renouvelable. Un tènement sera vendu, sur la zone du PIDA à Aoste, pour l'implantation de cette activité.

Retrouvez plus d'infos sur  
[www.valsduDauphine.fr](http://www.valsduDauphine.fr)



⑤ 22, rue de l'Hôtel de Ville CS 90077  
38353 LA TOUR-DU-PIN CEDEX

✉ Tél. 04 74 97 05 79  
✉ contact@valsdudauphine.fr

# Centres de Loisirs des Vals du Dauphiné

## DU NOUVEAU SUR LES VALS DU DAUPHINÉ

Votre centre de loisirs devient intercommunal au 1er janvier 2019.

### Ce qui change :

La possibilité d'aller sur l'ensemble des centres de loisirs du territoire, avec :

- un même tarif
- une même formule d'inscription
- une seule inscription

### Ce qui ne change pas :

- Vos contacts
- Le lieu d'accueil
- Les périodes d'ouverture



## LES CENTRES DE LOISIRS

Structures d'accueil de la Communauté de communes des Vals du Dauphiné, les **centres de loisirs des Vals du Dauphiné** sont rattachés au service Enfance, direction Vie Locale.

Les centres de loisirs des Vals du Dauphiné sont **ouverts les mercredis et pendant les vacances scolaires**.

Chaque centre possède des caractéristiques propres et des **modalités d'accueil adaptées**.



## CONTACTS

### Centre de loisirs intercommunal d'Aoste

loisirs.aoste@valsdudauphine.fr  
Tél : 06 04 59 02 89

### Centre de loisirs intercommunal de Cessieu

loisirs.cessieu@valsdudauphine.fr  
Tél : 04 74 88 35 80

### Centre de loisirs intercommunal de Dolomieu

loisirs.dolomieu@valsdudauphine.fr  
Tél : 04 74 80 60 52

### Centre de loisirs intercommunal de La Tour du Pin

loisirs.latourdupin@valsdudauphine.fr  
Tél : 06 07 68 65 42

### Centre de loisirs intercommunal de Pont de Beauvoisin

loisirs.pontdebeauvoisin@valsdudauphine.fr  
Tél : 06 22 40 76 06

### Centre de loisirs intercommunal de Rochetoirin

loisirs.rochetoirin@valsdudauphine.fr  
Tél : 04 74 97 15 04

### Centre de loisirs intercommunal de Torchefelon

loisirs.torchefelon@valsdudauphine.fr  
Tél : 04 74 18 30 38



#### St Didier de la Tour :

Pas de changement.  
Familles Rurales gestionnaire du centre jusqu'au 31/08/2019



# PLAN CLIMAT



Votre territoire s'engage pour le climat et l'énergie  
VENEZ PARTAGER VOS INITIATIVES !

Rendez-vous sur : [www.valsdudauphine.fr](http://www.valsdudauphine.fr)



La communauté de communes lance officiellement la réalisation du plan climat énergie du territoire : une démarche permettant de s'adapter et de lutter contre les effets des changements climatiques. Pour y parvenir, elle fera appel à toutes les forces vives du territoire ! Citoyens, entreprises, associations, agriculteurs, collectivités, monde de l'enseignement,... tout le monde est concerné.

Dans ce cadre, elle lance un APPEL A INITIATIVES pour identifier et valoriser les initiatives portées par les acteurs locaux, en ligne sur [www.valsdudauphine.fr](http://www.valsdudauphine.fr)

Car aujourd'hui, nous pouvons changer les choses. Nous pouvons, mais surtout : nous le devons.

## SICTOM



**Fonctionnement :** Vous vous rendez à la déchèterie. La caméra lit votre plaque d'immatriculation, vous autorise l'accès et vous décompte un certain nombre de crédit sur votre compte, en fonction de votre véhicule.

Attention : Si vous n'êtes pas inscrit, vous ne pourrez accéder aux déchèteries qu'une première journée. Les jours suivants, l'accès à la déchèterie vous sera refusé, vous serez contraint de faire demi-tour.

Le nombre de droit d'accès par compte et par an est de 36. Les passages sont décomptés en fonction de la catégorie de votre véhicule. Lorsque vous dépasserez le nombre de droits d'accès, les passages supplémentaires seront facturés selon également la catégorie de votre véhicule.

En 2018, le SICTOM de la région de Morestel, le SMND (Syndicat Mixte Nord Dauphiné) et le SICTOM du Guiers se lancent ensemble dans le projet d'uniformisation des accès et du fonctionnement des déchèteries à l'échelle du Nord-Isère. Les habitants et les professionnels des trois territoires pourront ainsi accéder aux 31 déchèteries de ce groupement, en ne faisant qu'une inscription. Comment cela fonctionne t-il en pratique ? Tous les usagers doivent enregistrer au préalable leurs véhicules, en créant un compte pour leur foyer ou entreprise.

Deux possibilités pour vous inscrire :

- Par internet, obligatoire pour les professionnels et fortement recommandé pour les particuliers directement sur le site internet du SICTOM [www.sictom-morestel.com](http://www.sictom-morestel.com). La validation de vos véhicules se fera sous 72 heures ouvrées.
- Soit par courrier sur un formulaire que vous pouvez retirer auprès du secrétariat de mairie. Vous avez été également destinataire d'un exemplaire dans votre boîte aux lettres.

### ► MODALITÉS D'ACCÈS 2019

Nombre de droits d'accès par compte/an

36

Droits d'accès consommés à chaque passage	Tarifs par passage si dépassement des droits d'accès
véhicule particulier (VP - champs J1 de votre carte grise)	
-1	➤ 13€
véhicule utilitaire (CTTE - champs J1 de votre carte grise)	
-2	➤ 26€
-6	➤ 78€
-9	➤ 117€
> 2,75 et < 3,5 tonnes**	
** PTAC - Champs F2 de votre carte grise	

# Ruches et Miel



En début d'année, le Conseil Municipal a fait le choix d'installer des ruches dans notre village en partenariat avec l'association « Tout un art » gérant des ruchers et organisant des formations pour de futurs apiculteurs.

Une démarche qui se veut écologique, par la préservation des abeilles indispensables à la vie végétale et humaine, mais aussi pédagogique par d'éventuelles interventions avec l'école.



Depuis le mois d'avril, deux ruches sont installées sur un terrain de la commune et la première récolte de notre miel passageois à la fin de l'été, a été très prometteuse et délicieuse !

## SSIAD des deux Vallées



**SSIAD Des Deux Vallées**  
**Maison Médicale et Sociale – 61 Rue de la Bourbre**  
**38 730 VIRIEU SUR BOURBRE**  
**04.74.88.29.60** **ssiaddvsi@fede38.admr.org**

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile : **SSIAD** pour personnes âgées et handicapées, est une association ADMR Loi 1901, gérée par des bénévoles, composée d'un conseil d'administration et d'un bureau présidé par Mme Catherine PONCET.

Le SSIAD a l'autorisation et le financement de l'ARS (Agence Régionale de Santé) pour 34 places, sur 17 communes.

Le service fonctionne 7 jours/7, matin et soir, pour les plus dépendants, et est financé par la caisse d'assurance maladie à 100%. Chaque prise en soins est motivée par une prescription médicale.

Deux infirmières coordinatrices ont la responsabilité du fonctionnement du service, coordonnent l'action de l'équipe soignante avec les intervenants sociaux et médicaux (assistants sociaux, infirmiers, médecins, hôpitaux, associations d'aide à domicile), organisent les interventions à domicile et se chargent des démarches administratives, aidées d'une secrétaire. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, Madame Brigitte BLAISE secondée par Madame Cécile BLANC, a pris la suite de Madame Rachel CASTELLANO, partie poursuivre sa carrière en musicothérapie.

L'équipe comporte 10 aides-soignantes et 1 remplaçante, toutes salariées à temps partiel. Chaque matin, 8 aides-soignantes prennent leur véhicule de service pour se rendre chez 3 à 5 personnes aidées. Elles interviennent, seule, à 2 ou en binôme avec un autre service. Elles assurent les soins quotidiens d'hygiène, l'aide à la mobilité, apportant leur professionnalisme, des conseils adaptés aux situations, et du réconfort. Les interventions peuvent durer de 30 minutes à 2 heures et plus, suivant les besoins de la personne au moment de l'intervention. Les aides du soir sont proposées aux personnes les plus dépendantes, seules ou en difficulté, ainsi que les week-end.

Pour cette année 2018, l'association a organisé une sortie gourmande en juin au bord du lac de Paladru, après-midi agréable et reposant qui offre un moment de répit et de partage entre personnes aidées, aidants, bénévoles et soignants. Elle a aussi proposé 3 sorties à la médiathèque intercommunale de Biol, quelques bénéficiaires ont écouté des lectures et ont participé à des ateliers.

## Premier réseau des services – A votre écoute depuis plus de 70 ans.

### Les valeurs qui fondent son action locale : Entraide, solidarité et proximité

L'ADMR de Saint Didier de la Tour fait partie du réseau national ADMR et adhère à la Fédération ADMR de l'Isère. Elle est agréée qualité.

Elle intervient auprès de tous les publics dans les 5 communes où s'exerce son action :

Saint Didier de la Tour – Montagnieu – Sainte-Blandine – Le Passage – La Tour du Pin.

L'association est gérée par un Conseil d'Administration composé de bénévoles et d'un 2<sup>e</sup> collège représentant les salariés qui conjuguent leurs talents au quotidien pour proposer le meilleur service.

### Les activités de l'association :

- ✓ *Aide pour faire ce que les personnes âgées n'ont plus l'envie ou la capacité d'effectuer pour leur maintien à domicile :*  
Aide à la toilette, à l'habillage, aide au lever, aux transferts, au coucher, à la préparation et/ou à la prise des repas, etc., entretien du logement, du linge, accompagnement à domicile et à l'extérieur (promenades, courses, rendez-vous divers, etc.)
- ✓ *Aide aux personnes handicapées, aide pour les retours d'hospitalisation...*
- ✓ *Aide à la famille*
- ✓ *Aide pour vous simplifier la vie :* Tâches de la vie quotidienne (entretien du logement, repassage, courses...)

Nos services peuvent être pris en charge par les organismes sociaux, les collectivités locales, l'état. 50 % des coûts restant à charge peuvent être déduits de vos impôts.

### Une association qui recrute des salariés en priorité sur les communes de son territoire d'activité

La volonté affirmée des services publics et des familles d'accompagner le maintien à domicile des personnes âgées fait du secteur de l'aide à domicile, un secteur en plein essor.

Notre association recrute régulièrement des salariés :

- Des personnes sans diplôme spécifique pour accomplir les tâches de la vie quotidienne ; tous ceux qui le désirent reçoivent une formation adaptée leur permettant d'évoluer dans les métiers du domicile,
- Des personnes expérimentées ou diplômées « auxiliaires de vie sociale » pour l'aide à la personne.

**Dans les deux cas, le savoir-être est indispensable au savoir-faire pour contribuer au bien-être des personnes.**

**Le service fonctionne 7 jours sur 7 :** Les dimanches et jours fériés, seule l'aide aux plus dépendants est assurée.

### Une association qui recrute aussi des bénévoles

Les bénévoles oeuvrent également au quotidien pour que la structure fonctionne au mieux dans le respect des ses valeurs et de ses engagements :

- Pour définir les orientations et projets de l'association,
- Pour rencontrer et accompagner les bénéficiaires des prestations dans leurs démarches administratives (constitution du dossier de prise en charge par les divers organismes : à noter que le dossier APA est à demander au préalable en mairie ou à établir via internet),
- Pour la mise en place des interventions, la supervision de la qualité de ces interventions et de la satisfaction des personnes aidées,
- Pour le suivi de l'évolution des situations des bénéficiaires,
- Pour la visite à domicile des bénéficiaires,
- Pour la gestion des ressources humaines et des finances de l'association.

**VOUS AVEZ UN PEU DE TEMPS A NOUS DONNER ?**

**NOUS VOUS ATTENDONS**

**NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !**

Pour nous contacter :

**ADMR DE SAINT DIDIER DE LA TOUR**  
**13 route de l'Eglise**  
**38110 SAINT DIDIER DE LA TOUR**  
**Tél : 04 74 97 54 05**  
**Mail : [admrddito@wanadoo.fr](mailto:admrddito@wanadoo.fr)**  
**[www.admr.org](http://www.admr.org)**

**Horaires d'ouverture et accueil téléphonique :**  
**Mardi et jeudi de 14h à 17h**

En dehors de ces plages horaires, un répondeur enregistre vos messages. Il est consulté 3 fois par jour.

La Présidente,  
Claudine MOREAU  
Tél. : 06 82 82 89 65

# La Coordination Gérontologique du canton de Virieu s/Bourbre

Nous avons commencé l'année avec les traditionnels vœux.

Notre partenariat avec la maison de retraite de Virieu est toujours très actif avec la présence de bénévoles, pour les lectures individuelles, le scrabble, le loto, l'accompagnement aux sorties, promenades ou restaurant, participation à la chorale, à la tenue de stands au marché de Noël et lors du rassemblement de voitures anciennes, ainsi qu'à des aides ponctuelles. Une fois par trimestre, rencontre des bénévoles, séance animée par le psychologue et le service animation de la maison de retraite.

En juillet, notre voyage nous a conduits à Nyons, pays des olives, avec la visite d'une distillerie de lavande, d'une cave, d'une vinaigrerie et d'une savonnerie. Journée qui s'est passée dans la bonne ambiance, avec un bon repas et un beau soleil.

Nous participons aux réunions «l'instant», au centre de soins de Virieu, avec la particularité que les personnes aidantes sont reçues en groupe par la psychologue du CSV, pendant que les personnes aidées sont prises en charge par l'animatrice du CSV également.



Notre Assemblée Générale a eu lieu, comme tous les ans, à Charavines. À cette occasion, Monsieur Laurent MICHEL et Monsieur Daniel VITTE nous ont remis un chèque de 2 426,20 €, émanant de la vente du livre de l'ancien canton de Virieu «Voyages à ma porte», merci à l'association des maires et adjoints pour leur confiance.

Nous avons également reçu le solde de livres, en vente au prix de 15 €.

Suite à l'action de prévention, «la santé en mouvement», pilotée par le département, ceux d'entre nous, qui avaient répondu présents, continuent de compter leurs pas grâce aux podomètres que nous avons reçus. Cette action est encadrée par D'marche, une autre cession pourrait voir le jour s'il y a des demandes.

La rencontre inter-coordination a eu lieu à Saint Geoire en Valdaine, une journée d'échange avec les coordinations de Saint Geoire et de Morestel. Cette manifestation s'est terminée par la visite du Musée Pégoud à Montferrat.

Merci aux municipalités pour le prêt des salles et à certaines communes pour leurs précieuses subventions.

Rappel du bureau :

Présidente : Noëlle GASNIER (Saint-Ondras)

Vice-président : René JACQUAND (Virieu)

Vice présidente : Monique PAPAIT (Charavines)

Trésorière : Josiane GUILLAUD (Chélieu)

Secrétaire : Jean-Claude LAGARDE (Chassignieu)

Trésorière adjointe : Aline REBRION (Chélieu)

Secrétaire adjointe : Raymonde MAGNIN-DESCHAUX (Virieu)



## TRAVAILLONS ensemble, Devenons PARTENAIRE

TÉL. : 04 74 83 20 95

### Une large gamme de services



À destination des entreprises :  
métiers de la production industrielle et artisanale, BTP et gros œuvre, hôtellerie et restauration, services administratifs et tertiaires,...

Pour les particuliers :  
ménage, repassage, garde d'enfants et de nourrissons, soutien de personnes âgées ou dépendantes,...



Vers les collectivités et les associations :  
entretiens des espaces verts, aide restauration et cantines, services administratifs, jardinage et sécurité,...

[www.osez-asso.com](http://www.osez-asso.com)

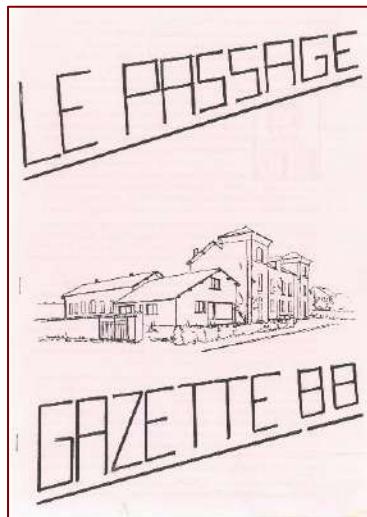
**OSEZ** GROUPE  
DÉVELOPPER L'EMPLOI DURABLE

### Nos plus :

- La **connaissance des salariés**, pour mieux répondre à votre demande
- Le **suivi personnalisé des salariés** pendant la mission pour une véritable valeur ajoutée
- La réactivité, la proximité pour être **au plus près de votre demande**

**L'agence référente de votre commune**  
est située à la Tour du Pin, 4 rue Paul-Sage  
Une équipe à votre service au 04 74 83 20 95  
ou par mail : [assistantetdp@osez.asso.fr](mailto:assistantetdp@osez.asso.fr)

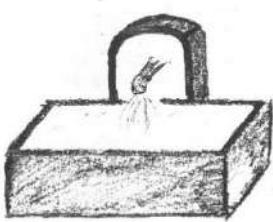
## Le Passage – Il y a 30 ans



### Année 1988 :

- 6 naissances, 8 mariages et 8 décès sont enregistrés sur l'Etat Civil.
- A la rentrée scolaire 1988/1989, ouverture d'une classe « section enfantine » pour la scolarisation des enfants de 4 ans.
- Construction du secrétariat de mairie pour un montant de 330.000 Francs.
- Episode pluvieux exceptionnel à l'automne 1988 où beaucoup d'inondations sont constatées.
- Le club de boules est très actif avec 5 concours organisés au cours de l'année. Louis BERGER fait déjà partie des plus anciens sociétaires. Le Président est Maurice CHOLLAT.
- 30 enfants mangent chaque jour à la cantine. Une table pour les petits a été ajoutée. Le prix du repas est de 13,50 francs.

- Les effectifs de l'ASP Foot sont en baisse et une entente est effectuée avec le club voisin de Saint Didier de la Tour (tiens, tiens,...)
- Les résultats côté ASP Basket sont très encourageants pour toutes les équipes.
- Le club de tennis voit le jour avec 17 adhérents.
- Le club des Edelweiss des moins jeunes est toujours très actif et organise de nombreuses sorties dans la région.



## UN PEU D'HISTOIRE LOCALE

### LA FONTAINE DU MORIAUX

« Je suis une fontaine au cœur d'un hameau où de vieux tuyaux y conduisaient l'eau. » C'est en ces termes émouvants qu'un habitant de la commune - du Moriaux plus précisément - et enfant du pays, commençait, il y a quelques mois, une lettre au Maire et à son Conseil Municipal pour solliciter la remise en état de la fontaine du Moriaux qui avait cessé de couler au cours de l'été 1987.

Evoquant ses souvenirs, l'auteur du courrier revoyait, autour du bassin, les ménagères « faire la lessive, laver la salade », les hommes « faire blanchir le pastis », le cycliste « s'arrêter » et le cheval « s'abreuver » et se retrouvait, quelques années en arrière, assis sur le rebord de « sa » fontaine et bavardant avec ses copains.

Comment rester insensible à cet appel venu du cœur ?

La Municipalité s'est exécutée et l'eau coule à nouveau... Pour le plaisir.

Mais l'idée nous est venue de rechercher, dans les archives communales, comment cette fontaine, symbole du Moriaux, a vu le jour...

Par acte du 11 novembre 1906, six habitants du hameau, M.M. Collomb Jean, maréchal, Revol Alexis et Colomb Henri, charrons, Fréchet Henri, Freton Joseph et Mme Vve Mollard François, propriétaires, achetaient, pour une somme de 5 F, à M. Mollard Joachim, un emplacement de 4 m<sup>2</sup> (2,50 m x 1,60 m) le long du chemin vicinal dit du Moriaux au Tramoley. Le vendeur autorisait, en outre, les acquéreurs à établir, sous sa cour les canalisations nécessaires à l'alimentation en eau de la fontaine et se réservait le droit de « se munir d'eau à ladite fontaine ».

Le même jour, les sept personnes ci-dessus, signaient une Convention avec M. Perrin Alexandre qui les autorisait à rechercher et à capter toutes les eaux pouvant se trouver dans un pré lui appartenant et sis au Rual, tout en se réservant le droit de se « servir d'eau à la fontaine ». Cette cession coûta la somme de cent francs aux sept concessionnaires.

Enfin, toujours le 11 novembre 1906, une convention était signée entre les sept personnes concernées. Outre les conditions de répartition des frais d'entretien, ce texte prévoyait une dépense de 35 F pour régler à M. Revol Alexis le terrain destiné à l'implantation du lavoir et réglementait l'utilisation du bassin qui devait pouvoir être utilisé en tout temps « pour les soins du ménage et l'alimentation du bétail » et, par conséquent, il était interdit d'y faire des lavages ou d'y plonger des matières susceptibles de le salir...

Ces quelques lignes d'histoire locale ont pour but, bien sûr, de faire revivre aux « anciens » de la commune et particulièrement du Moriaux, l'histoire de la fontaine, mais, elles doivent aussi enseigner aux plus jeunes, pour qui le problème de l'eau ne se pose pas - il suffit d'ouvrir le robinet ! - qu'il n'y a pas si longtemps que cela, le point d'eau au centre d'un hameau était une nécessité vitale.

Mais, si les jeunes générations n'ont plus à régler le problème de l'alimentation en eau potable, elles auront à faire face à la conséquence d'une abondante consommation : la pollution.

Souhaitons qu'elles aient le souci de rendre à la nature une eau débarrassée de toutes les impuretés dont les hommes l'ont chargée !

Ce texte est issu de la Gazette de 1988.